

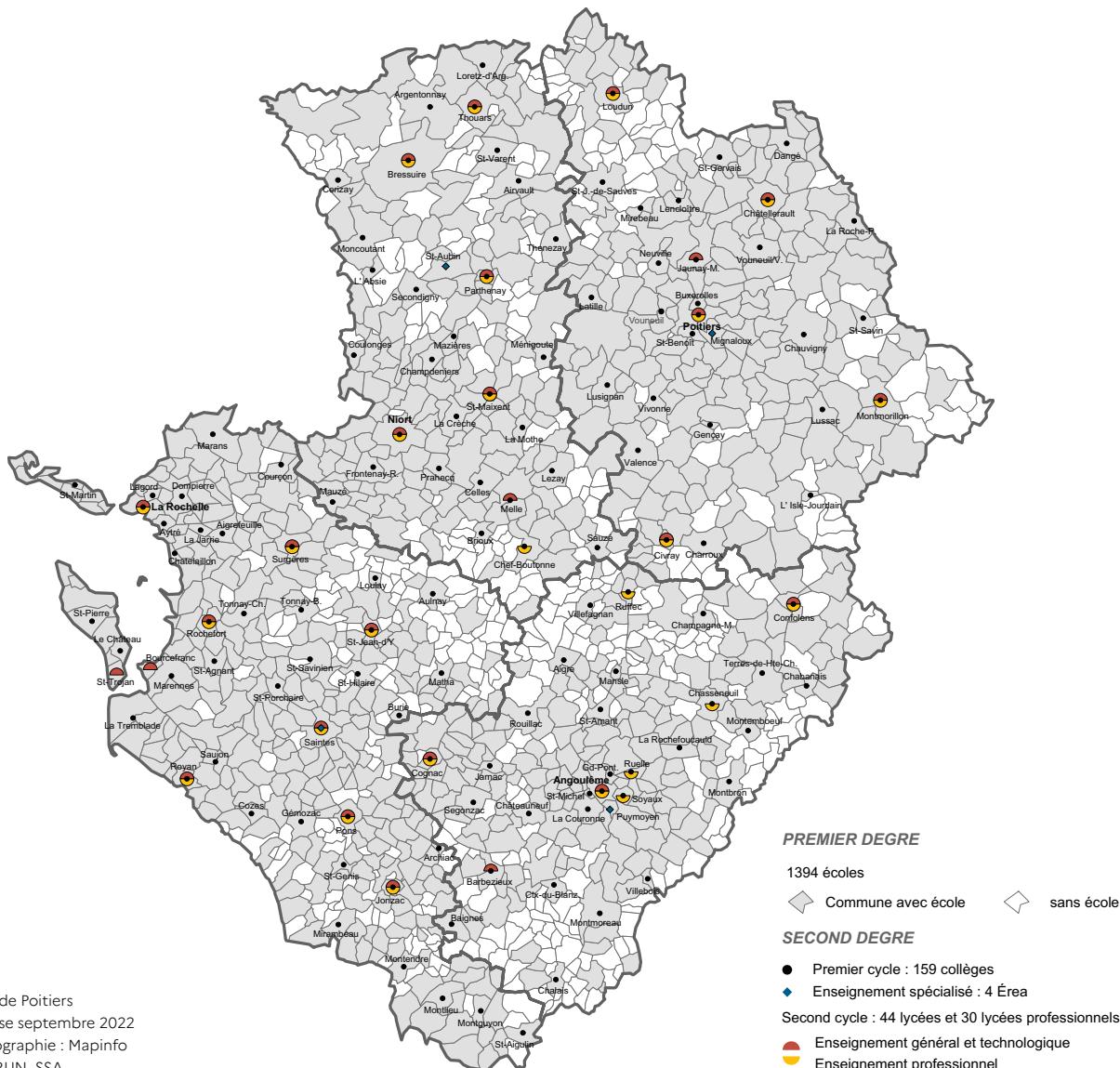
Bienvenue



dans l'académie
de **Poitiers**

2023 2024

Les établissements publics d'enseignement scolaire





Édito

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers.

Travailler dans l'académie de Poitiers c'est faire partie d'un collectif de près de 29 000 personnels engagés pour la réussite de 290 000 élèves et étudiants.

À l'école, au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur, quelle que soit votre fonction, chacune et chacun contribuez à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dont nous avons la responsabilité. Il nous appartient ainsi collectivement de mettre en place une École garante des valeurs de la République qui instruit, émancipe et protège.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier quelques repères au sein de notre paysage académique, et de commencer à en apprécier la qualité et la diversité. Les services du rectorat et des directions départementales de l'éducation nationale, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les personnels des ressources humaines sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

À toutes et à tous, des vœux de plein épanouissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et des territoires.

Bénédicte Robert
Rectrice de l'académie de Poitiers

mgen 

GRUPE **vyv**

LES
SOLUTIONS
LOGEMENT
MGEN



AVEC NOS
**SOLUTIONS
LOGEMENT
FAITES VOTRE NID
PLUS FACILEMENT**

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
PERTE
D'EMPLOI

PRÊT
INSTALLATION
MGEN-CASDEN

**MON EXPERT
LOGEMENT
MGEN AU**

3676 Service gratuit
+ prix appel

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, intermédiaire en opération de banque de la CASDEN Banque Populaire, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13 005 936, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15.
CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS PARIS, CNP Caution, SIREN n°383 024 098. Entreprises régies par le Code des assurances - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 - www.cnp.fr. CASDEN Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège Social : 1 bis rue Jean VVrener - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - SIREN n° 784 275 778 - RCS MEAUX - APE 6419Z - n° d'immatriculation ORIAS 07 027 138.
Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent dans la Notice d'information.

Sommaire

7

La représentation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à l'échelle régionale

8 La région académique Nouvelle-Aquitaine

11

Découverte de l'académie de Poitiers

12 Le système éducatif en académie
15 Le nouveau projet de l'académie de Poitiers
16 Organigramme
19 L'académie en chiffres

27

Carrière et vie professionnelle

28 Être fonctionnaire
30 La politique des ressources humaines de l'académie
38 La communication académique
39 L'assistance informatique académique

43

Ressources pédagogiques et éducatives

42 Innovation - expérimentation
43 Numérique pour l'éducation
44 Pôle éducatif
48 Éducation prioritaire
49 Éducation artistique et culturelle
50 Europe et international
51 Sport, santé et bien-être des élèves
53 Sécurité des écoles, collèges et lycées

55

Information, orientation, formations initiale et continue

56 Réseau d'information, orientation et insertion
58 Formation initiale et continue
60 Formation tout au long de la vie (FTLV)

63

Enseignement supérieur

64 Université de Poitiers
65 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (inspé)
66 La Rochelle université
67 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA)
67 Sciences Po – campus de Poitiers
68 Conservatoire national des arts et métiers (cnam) Nouvelle-Aquitaine
68 Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (crous)

69

Informations pratiques

70 Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique
73 Calendrier scolaire 2022 - 2023
74 Adresses utiles
76 Quelques sigles de l'éducation nationale
78 Notes



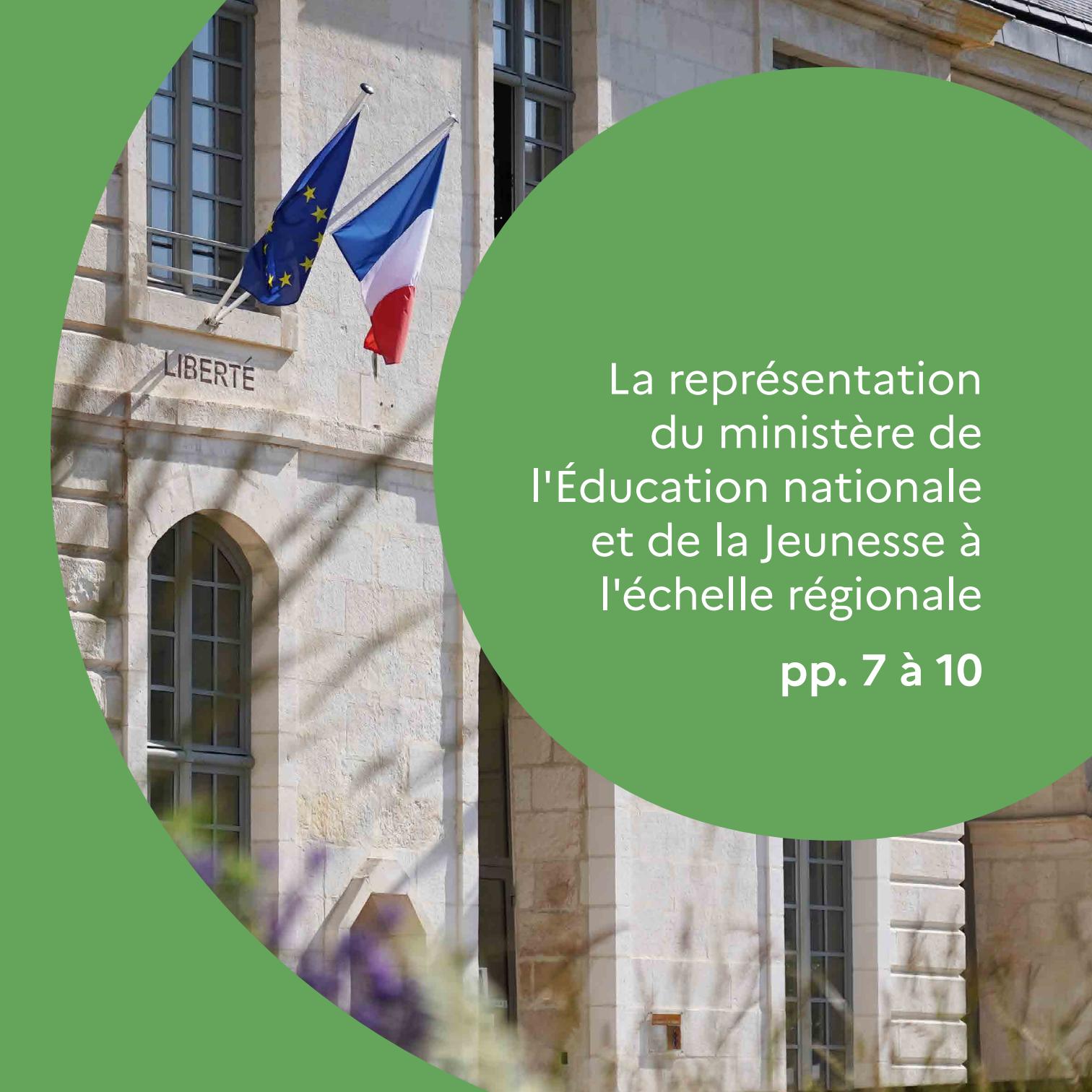
L'odyssée d'Homère

Adaptée par Murielle Szan
Illustrée par Catoï

L'odyssée d'Homère

my

pour les vacances



LIBERTÉ

La représentation
du ministère de
l'Éducation nationale
et de la Jeunesse à
l'échelle régionale

pp. 7 à 10

LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

La région académique Nouvelle-Aquitaine comprend les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Ce rapprochement des trois académies découle de l'application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, avec la création de 18 régions académiques le 1^{er} janvier 2020.

Elle est la région académique la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km² et 12 départements et administre 5 629 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et d'étudiants.

LES CHIFFRES CLÉS

Rentrée scolaire 2022

- ▶ **4 868** écoles
- ▶ **502** collèges
- ▶ **138** lycées généraux et technologiques
- ▶ **105** lycées professionnels
- ▶ **10** EREA
- ▶ **6** universités

1 244 458 élèves et étudiants

- ▶ **502 170** en école
- ▶ **277 613** en collège
- ▶ **178 801** en lycée dont :
 - 129 815 en lycée général et technologique
 - 48 986 en lycée professionnel
- ▶ **1 063** en EREA
- ▶ **71 999** apprentis
- ▶ **212 812** étudiants (rentrée 2021)

97 418 personnels dont :

- ▶ **64 417** enseignants dont 25 388 dans le 1^{er} degré et 39 140 dans le 2^d degré



LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ANNE BISAGNI-FAURE

Directrice de cabinet : Virginie MERLE • ce.recteur@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique garantit dans la région pluri-académique l'unité et la cohérence de la parole de l'État, en particulier dans les champs de compétences partagées avec la collectivité régionale (formation professionnelle, numérique éducatif, relations européennes, contrat de plan État-Région, etc.).

La rectrice :

- ▶ est chancelière des universités ;
- ▶ est l'interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional) ;
- ▶ arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique ;
- ▶ fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques de la région académique :
 - formation professionnelle et apprentissage ;
 - enseignement supérieur, recherche et innovation ;
 - information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire ;
 - numérique éducatif ;
 - utilisation des fonds européens ;
 - contrats de plan État-région ;
 - politique des achats de l'État et politique immobilière de l'État ;
 - relations européennes, internationales et coopération ;
 - politiques en matière de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, d'engagement civique et de sports ;
- ▶ détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et interacadémiques.

→ LES RECTRICES D'ACADÉMIE



Anne
BISAGNI-FAURE

Rectrice de l'académie de
Bordeaux



Bénédicte
ROBERT

Rectrice de l'académie de
Poitiers



Carole
DRUCKER-GODARD

Rectrice de l'académie de
Limoges

Les rectrices d'académie :

- ▶ arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services ;
- ▶ décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional ;
- ▶ exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducative ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires ;
- ▶ ont autorité notamment sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN).

→ LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE : CLAUDIO GALDERISI

Directeur de cabinet, chargé de mission : Xavier BEULENS • ce.recteur-delegue-esri@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Le recteur délégué à l'ESR exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies de Limoges et de Poitiers. Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire ainsi que des opérations immobilières de l'ESR. Il veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur et assure un suivi régional des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (INSPE).



→ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ÉRIC DUTIL

Adjoint au SGRA pour l'ESRI : Fabrice BLANQUIE • ce.sgra@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Le secrétaire général de la région académique assure l'administration du territoire. Il est chargé de concevoir, mettre en œuvre et accompagner l'organisation fonctionnelle et territoriale des services régionaux et interacadémiques qu'il pilote. Il est responsable des budgets régionaux, coordonne la vie des instances et les liens avec les partenaires de la région académique.







Découverte
de l'académie
de Poitiers
pp. 11 à 25

LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ACADÉMIE

L'académie est la circonscription administrative de référence de l'éducation nationale. Au sein des 18 régions académiques, la France est répartie en 30 académies.

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE POITIERS : BÉNÉDICTE ROBERT



Nommée par décret du Président de la République en conseil des ministres, la rectrice exerce dans l'académie les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice et représente le ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Elle est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle au post-bac, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

Pour la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire académique, la rectrice dispose de l'assistance : du secrétaire général d'académie et des inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) ; du directeur de cabinet ; des services du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ; des conseillers techniques ; des personnels d'inspection.

LE DIRECTEUR DE CABINET : NICOLAS MAZURIER

Il assiste la rectrice dans la mise en œuvre de la politique académique. Il gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ACADÉMIE : JEAN-JACQUES VIAL



Adjoint de la rectrice d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en œuvre de la politique nationale et académique. Il supplée la rectrice, en cas d'absence ou d'empêchement, et peut recevoir délégation de signature.

LE RECTORAT, SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Il regroupe :

- ▶ les services administratifs, placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie ;
- ▶ le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques, directement rattachés à la rectrice d'académie.

Rectorat de l'académie de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr

LES INSPECTEURS D'ACADÉMIE – DIRECTEURS ACADÉMIQUES DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN)

Nommé par décret du Président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale est l'un des adjoints de la rectrice d'académie et son représentant à l'échelon départemental. Les IA-DASEN sont secondés par un A-DASEN, chargé du 1^{er} degré, qui coordonne l'action des inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription. Ils peuvent aussi être assistés par un directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale (DAASEN).

LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Les DSDEN rassemblent les services de l'éducation nationale à l'échelon départemental. Leur organisation varie d'un département à l'autre.

IA-DASEN de Charente : Thierry CLAVERIE

DSDEN de Charente
Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16 023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

IA-DASEN de Charente-Maritime : Mahdi TAMENE

DSDEN de la Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60 508
17 021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

IA-DASEN des Deux-Sèvres : Véronique GUGGIARI

DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98 661 - 79 026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

IA-DASEN de la Vienne : Fabrice BARTHELEMY

DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr



LES CORPS D'INSPECTION

↳ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN) 1^{ER} DEGRÉ

L'IEN a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-Dasen. Il peut également exercer sa fonction auprès de la rectrice d'académie. Il assure la mise en œuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

↳ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Conseiller technique de l'IA-Dasen, il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

↳ L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL (IA-IPR) ET L'IEN DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN EG-ET)

Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande de la rectrice et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère.



LE PROJET DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Après trois années scolaires marquées par la crise sanitaire, l'académie de Poitiers s'est doté d'un nouveau document stratégique, effectif de 2022 à 2025.

Après la crise sanitaire, quelle école voulons-nous pour nos élèves, pour nos personnels, pour nos territoires ? Comment ensemble pouvons-nous construire cette école ? Pour répondre à ces questions, une consultation publique a été menée en février 2022 auprès des élèves, des parents et des personnels. Il en ressort des constats, des chiffres, des réactions, qui ont permis d'affiner, voire réorienter la réflexion initiale.

QUATRE AXES IDENTIFIÉS

- ▶ Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux ;
- ▶ une pédagogie numérique au service des apprentissages ;
- ▶ vivre ensemble et devenir citoyen ;
- ▶ cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

Chacun de ces axes est présenté à partir de chiffres et citations, extraits de la consultation publique. Ils sont représentés de manière graphique, clin d'œil à la cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême avec laquelle de nombreux établissements et écoles travaillent.

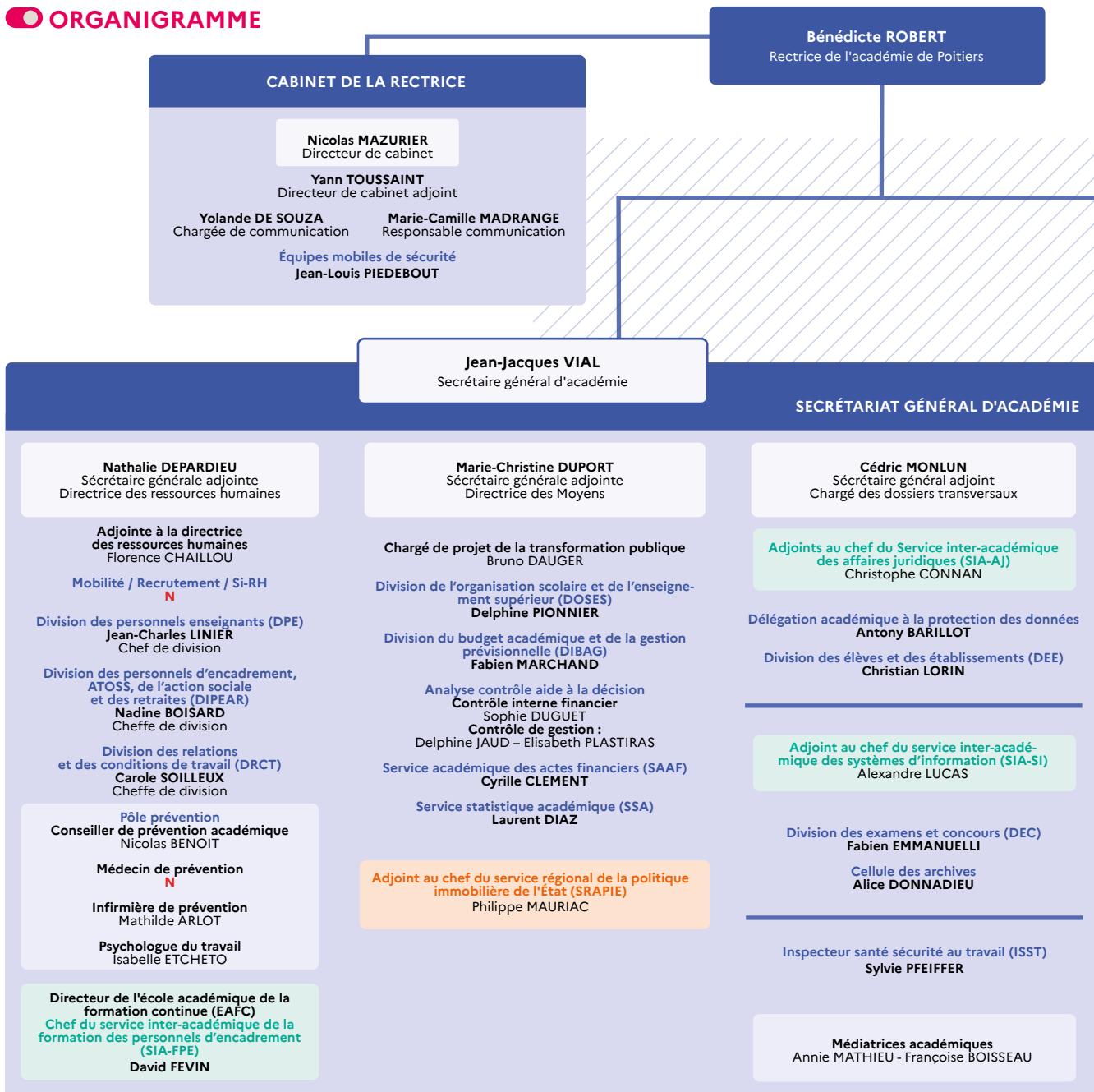
Ce nouveau projet académique énonce les priorités d'action collective et constitue un point d'appui pour les projets de service dans les administrations, et les projets d'école et d'établissement. La concertation nationale qui s'est engagée depuis septembre 2022 alimente également cette réflexion locale. Toutes et tous pouvons ainsi inscrire leur quotidien au service d'objectifs communs : la réussite professionnelle de nos agents, la réussite scolaire de nos élèves.



Projet académique 2022 - 2025

à télécharger sur :
ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487





Service de région académique
 Service inter-académique

Retrouvez l'organigramme de la région académique Nouvelle-Aquitaine sur le site www.ac-poitiers.fr rubrique Région académique Nouvelle-Aquitaine



DSDEN				
CHARENTE (16)	CHARENTE-MARITIME (17)	DEUX-SÈVRES (79)	VIENNE (86)	
DASEN Thierry CLAVERIE Secrétaire général Olivier CHAUVÉAU Adjointe 1D Hanta LEROUX	DASEN Mahdi TAMENE DAASEN Marie-Laure CARRÉE Secrétaire général Clarisse LÉFORT Adjoint 1D Olivier VEILLAT	DASEN Véronique GUGGIARI Secrétaire général Guillaume STOLL Adjoint 1D Véronique DUPIN	DASEN Fabrice BARTHÉLÉMY Secrétaire général Cédric MONLUN Adjoint 1D Frédéric ARTAUD	
MISSIONS ACADÉMIQUES DES DASEN	1 ^{er} degré	Égalité des chances	Action éducative	Lycée professionnel

DOYENS DES CORPS D'INSPECTION

Doyen/ne des inspecteurs de l'éducation nationale 1er degré

N

Doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux
Anne BOUCKER

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique, général, information et orientation
Grégory GAUTUN

PÔLE ÉDUCATIF

Conseillère technique Établissement et vie scolaire Emmanuelle BERNA	Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) Laurent MARIEN
Médecin conseillère technique Isabelle DIEZ	Délégué académique à l'éducation aux médias et à l'information (DAEMI) Christophe HILAIRET
Conseiller technique de service social Christophe RAVET	IA-IPR Etablissements - Vie Scolaire (EVS) Nathalie MARC - Hervé FRAILE - Philippe MILLET
Infirmière conseillère technique Sabrina ALLEGRE	

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Adjoint au délégué régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (DRAIOLDŠ)
Yannick THÉVENET

Adjoint au délégué régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)
Ahmed BAUVIN

Adjoint au délégué régional académique au numérique éducatif (DRANE)
Jean-Denis POIGNET

Adjointe à la déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)
Claire LE-CAM

Adjoint à la cheffe du service inter-académique de l'éducation artistique et culturelle (SIA-EAC)
Mathias CHARTON

Conseillère académique recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE) :
Mathilde FOUCHEREAULT

Conseiller technique École inclusive :
Patrice FONDIN

Conseiller/ère académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) :
N

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE
ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

VIOLENCES ENTRE PAIRS

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information, contactez la MAE au 02 32 83 60 00
MAE Solidarité de la Vienne : dmae86@mae.fr

L'expertise MAE au service de la prévention.



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**

La
mae
Depuis 1932

L'ACADÉMIE EN CHIFFRES

UNE ACADÉMIE À TAILLE HUMAINE, UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

L'ACADÉMIE DE POITIERS

4 départements

1 832 373 habitants

2,69% de la population nationale

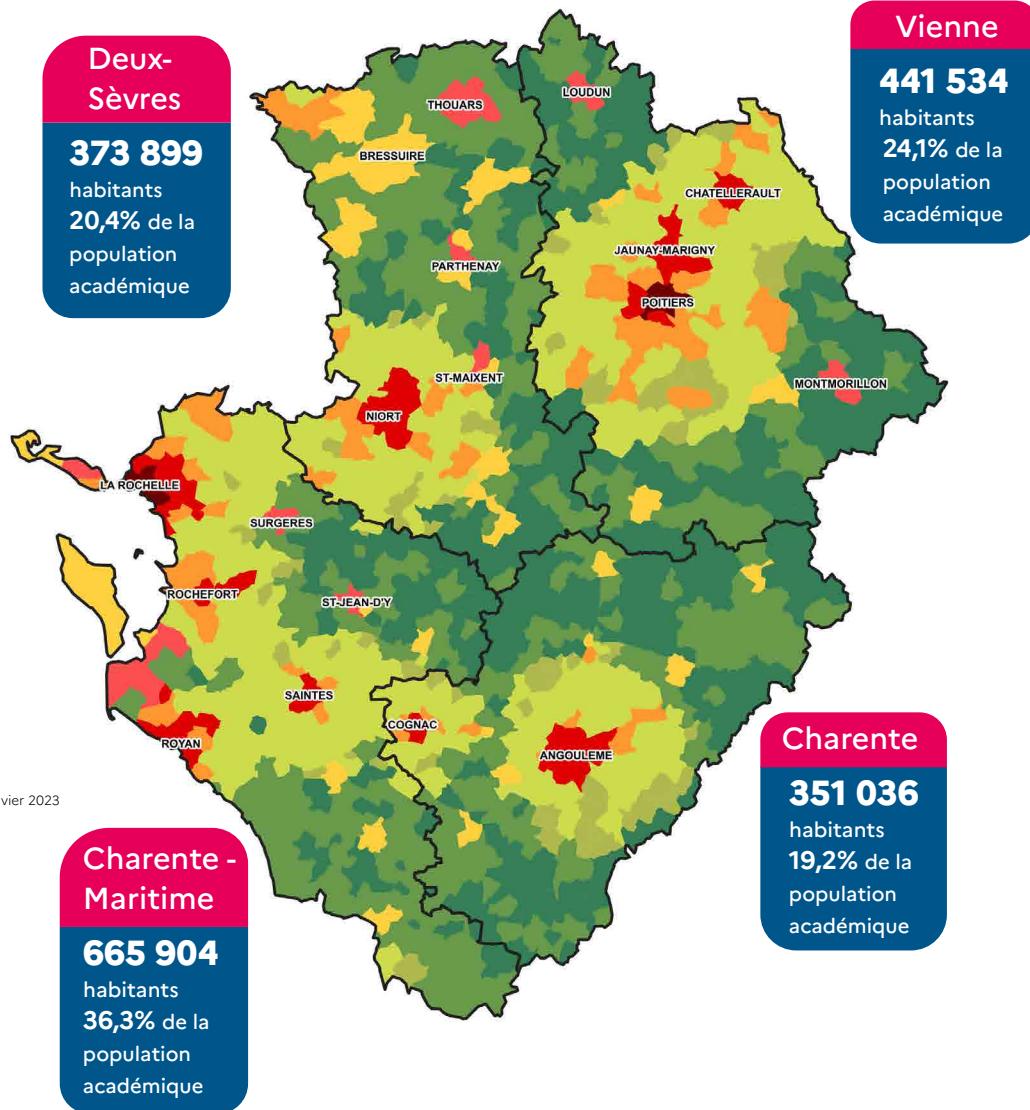
71% habitants/km²

France métropolitaine :
121 habitants/km²

*Source : Insee - estimation de population au 1^{er} janvier 2023

Communes selon typologie territoire DEPP 2022

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rural périphérique peu dense
- Rural bourg
- Rural périurbain
- Urbain petite ville
- Urbain dense
- Urbain très dense

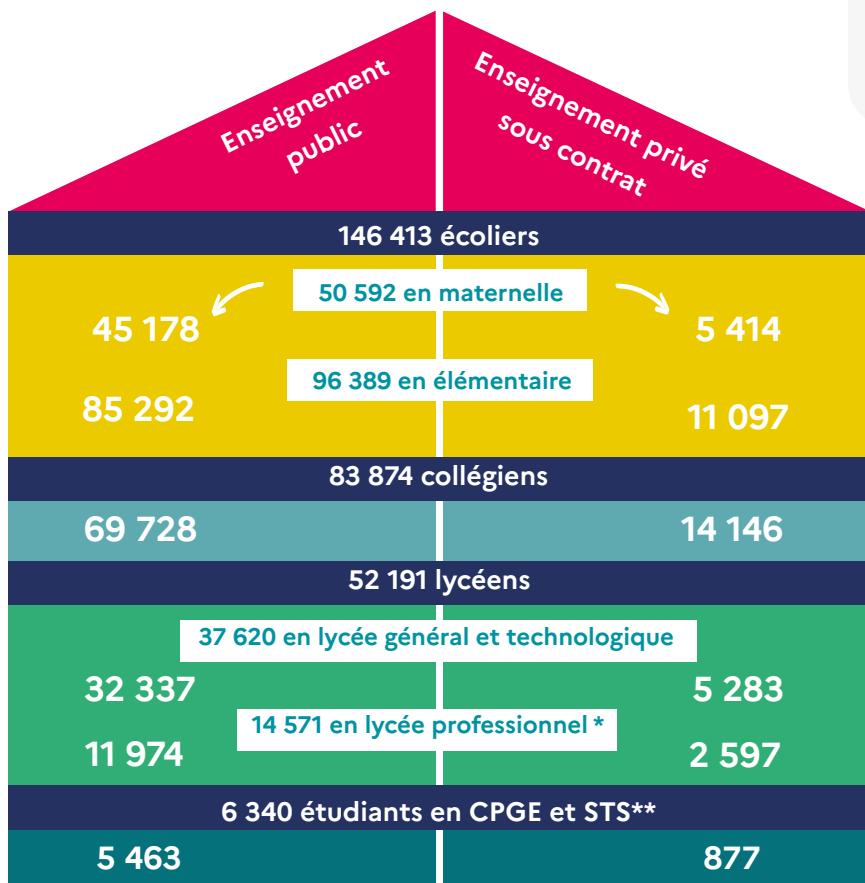


LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

Rentrée 2022 - Public et privé sous contrat

289 386 ÉLÈVES & ÉTUDIANTS

LES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT



249 972
élèves et étudiants dans
l'enseignement public



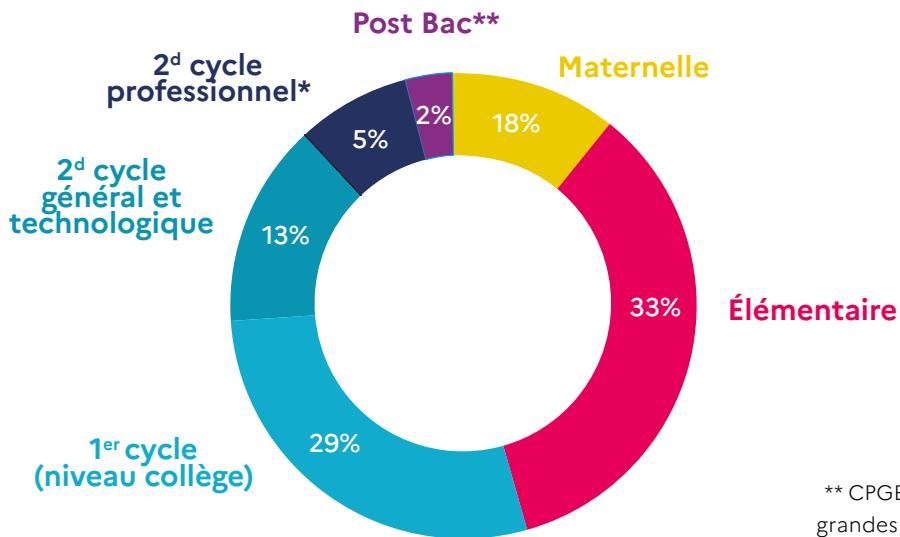
39 414
élèves et étudiants dans
l'enseignement privé
sous contrat

* Y compris apprentis

** CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) et STS (Sections de technicien supérieur)

● RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Rentrée 2021 - public et privé sous contrat



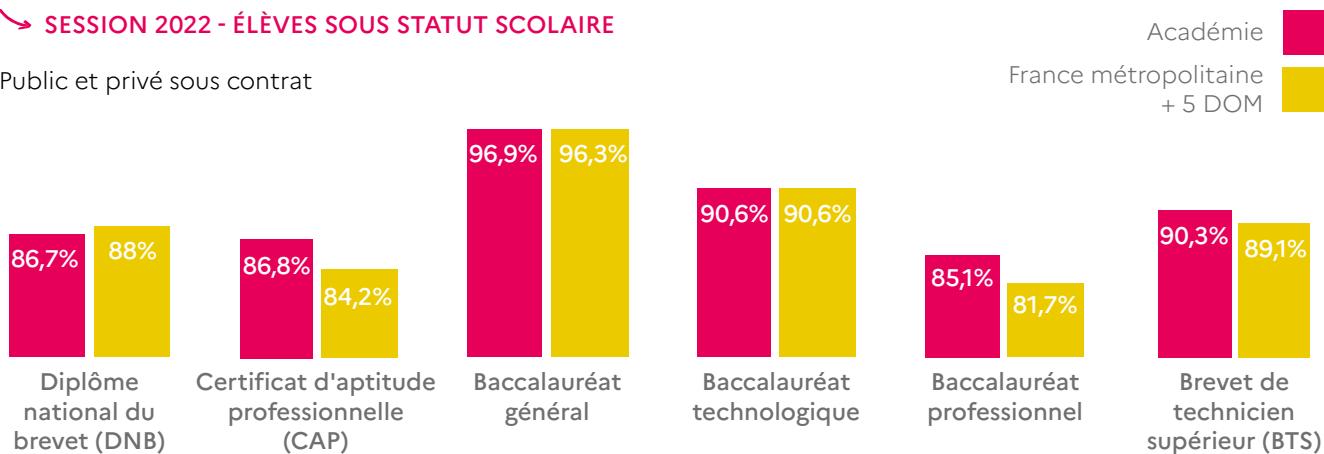
* Y compris apprentis

** CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) et STS (Sections de technicien supérieur)

● LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

↪ SESSION 2022 - ÉLÈVES SOUS STATUT SCOLAIRE

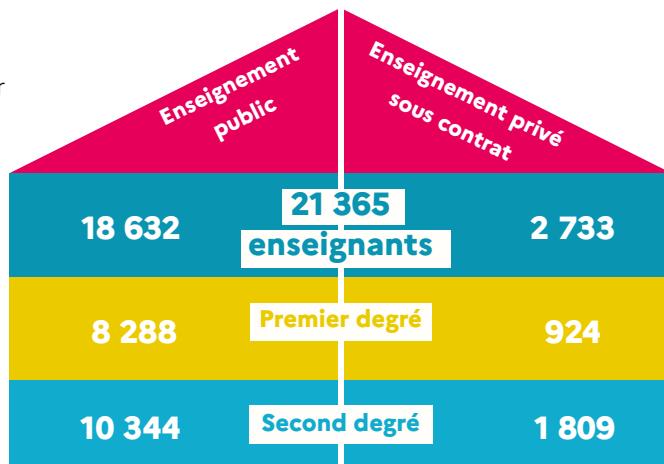
Public et privé sous contrat



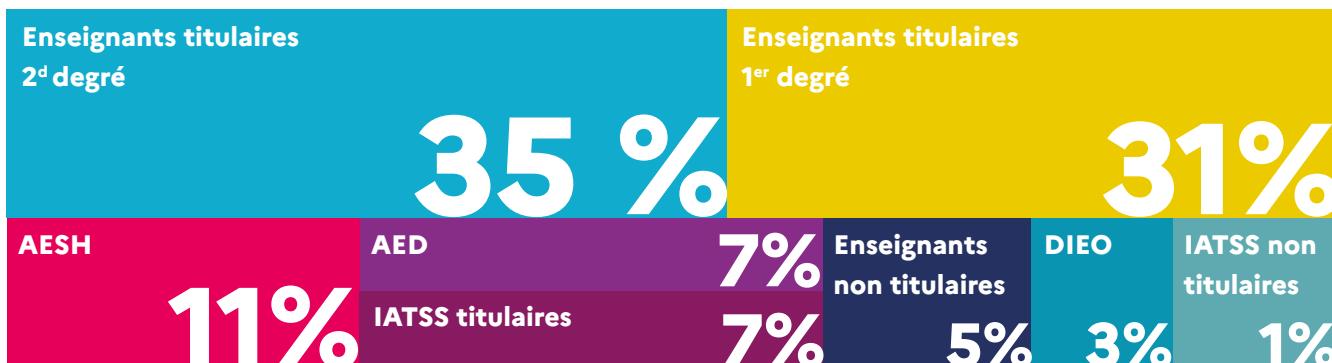
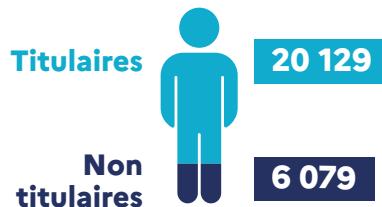
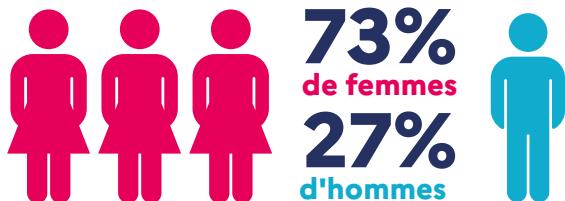
LES PERSONNELS

Public et privé sous contrat, hors enseignement supérieur
au 31/12/2022

28 941  dont
**AGENTS
EN ACTIVITÉ**



RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'ACADÉMIE DANS LE PUBLIC



Source : application BSA (bilan social académique)

AED : Assistants d'éducation
AESH : Accompagnants des élèves en situation de handicap

DIEO : Direction, information, éducation et orientation
IATSS : Ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé

LES ÉTABLISSEMENTS

1 797 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT

Rentrée 2023



1 501
ÉCOLES

1 379 122



202
COLLÈGES

160 42



59
LYCÉES
D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET TECHNOLOGIQUE

44 15

31
LYCÉES
PROFESSIONNELS

29 2

4
ÉREA*

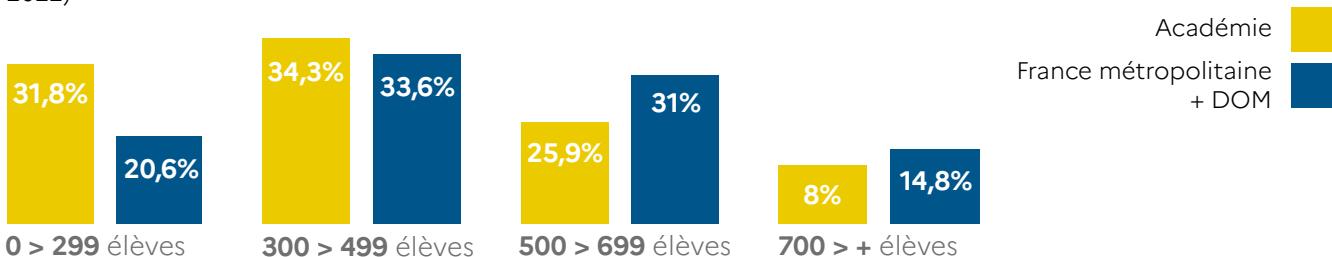
Établissements publics

Établissements privés

* Établissement régional
d'enseignement adapté

UNE MAJORITÉ DE PETITS COLLÈGES

Répartition des collèges selon la taille (en %) Publics et privés sous contrat (rentrée 2022)



28 RÉSEAUX ÉCLORE

(ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES)

LE DISPOSITIF ÉCLORE

Le dispositif Éclorre a été pensé pour lutter contre le déterminisme territorial pour élever l'ambition scolaire et prévenir le décrochage. 28 réseaux ainsi constitués maillent le territoire académique.

SES OBJECTIFS

En direction des élèves :

- ▶ améliorer le parcours de chaque élève par la mise en synergie de collectifs intercatégoriels autour de priorités identifiées dans chaque territoire ;
- ▶ impulser et valoriser les dynamiques de territoire favorisant le développement social, culturel et international et consolidant les acquis des élèves.

En direction des personnels :

- ▶ accompagner le projet de réseau qui fixe les priorités mêlant constats de terrain, contexte géographique et priorités académiques ;

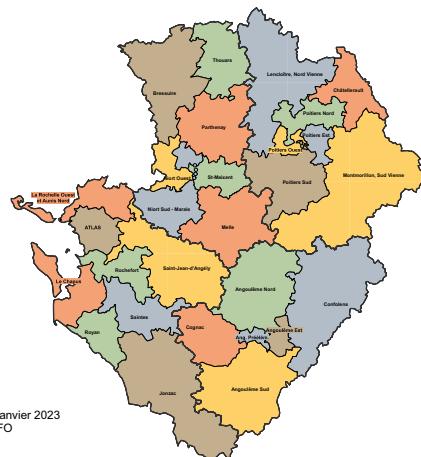
8 BASSINS DE FORMATION

Le bassin constitue un cadre d'animation au service du pilotage des EPLE, dans le respect du principe de leur autonomie et de la liberté des acteurs locaux.

Dans l'académie de Poitiers les bassins constituent un levier de mise en oeuvre du projet académique :

- ▶ ils favorisent une meilleure continuité pédagogique en renforçant les liaisons, notamment collège-lycée ;
- ▶ ils partagent, analysent et travaillent à l'évolution de la carte des formations et offrent un espace de travail autonome entre pairs personnels d'encadrement.

- ▶ participer au développement professionnel de chaque personnel par la réalisation d'actions concertées en lien avec le contexte dans lequel il évolue.



Référente académique
Emmanuelle BERNA

Coordonneurs départementaux

Charente : Anne FRANÇOIS

Charente-Maritime : Marion YVELIN

Deux-Sèvres : Baptiste ROUSSEL

Vienne : Alexandre MENANTEAU

Contact : eclorre@ac-poitiers.fr



5 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS

Le campus des métiers et des qualifications est un réseau d'acteurs de la formation et de l'entreprise regroupés en pôle autour d'un secteur professionnel d'activités : des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des laboratoires de recherche.

- Le campus Aéronautique
- Le campus Production culinaire terre mer et gastronomie
- Le campus Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée, FERROCAMPUS
- Le campus Développement durable en zone littorale
- Le campus Numérique pour la formation professionnelle 4.0



CMQ de l'aéronautique en Nord Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel N • cmq.aero@ac-poitiers.fr

CMQ Terroirs et gastronomie Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel N • cmq.terroirsetgastronomie@ac-poitiers.fr

CMQ Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée

Directeur opérationnel Ludovic VERMEULEN • 06 23 50 38 39

CMQ Développement durable en zone littorale

Chargé de mission Patrick ANCEL (Université de La Rochelle) • 06 11 03 96 76

CMQ Numérique pour la formation professionnelle 4.0

Directeur opérationnel Régis BICHARD • 06 12 67 36 82

En savoir +

ac-poitiers.fr/campus-des-metiers-et-des-qualifications-dans-l-academie-de-poitiers-121943

LA MISSION RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE (REE)

La mission Relation école-entreprise (REE) accompagne les chefs d'établissements et les chefs d'entreprises dans la création de Comité locaux école entreprise (CLEE) sur l'académie. Actuellement, une vingtaine de CLEE sont créés et portent des actions pour :

- apprendre à travailler ensemble et pérenniser les partenariats ;
- améliorer la qualité des stages sur la découverte des métiers ;
- apporter aux enseignants une culture de l'économie locale ;
- identifier les besoins locaux en formation professionnelle.



Coordonnatrice Relation école-entreprise - économie - animation des CLEE

Sandrine BARBA
dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr

En savoir +

<https://leporteclee.fr>

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face
à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone
du lundi au vendredi

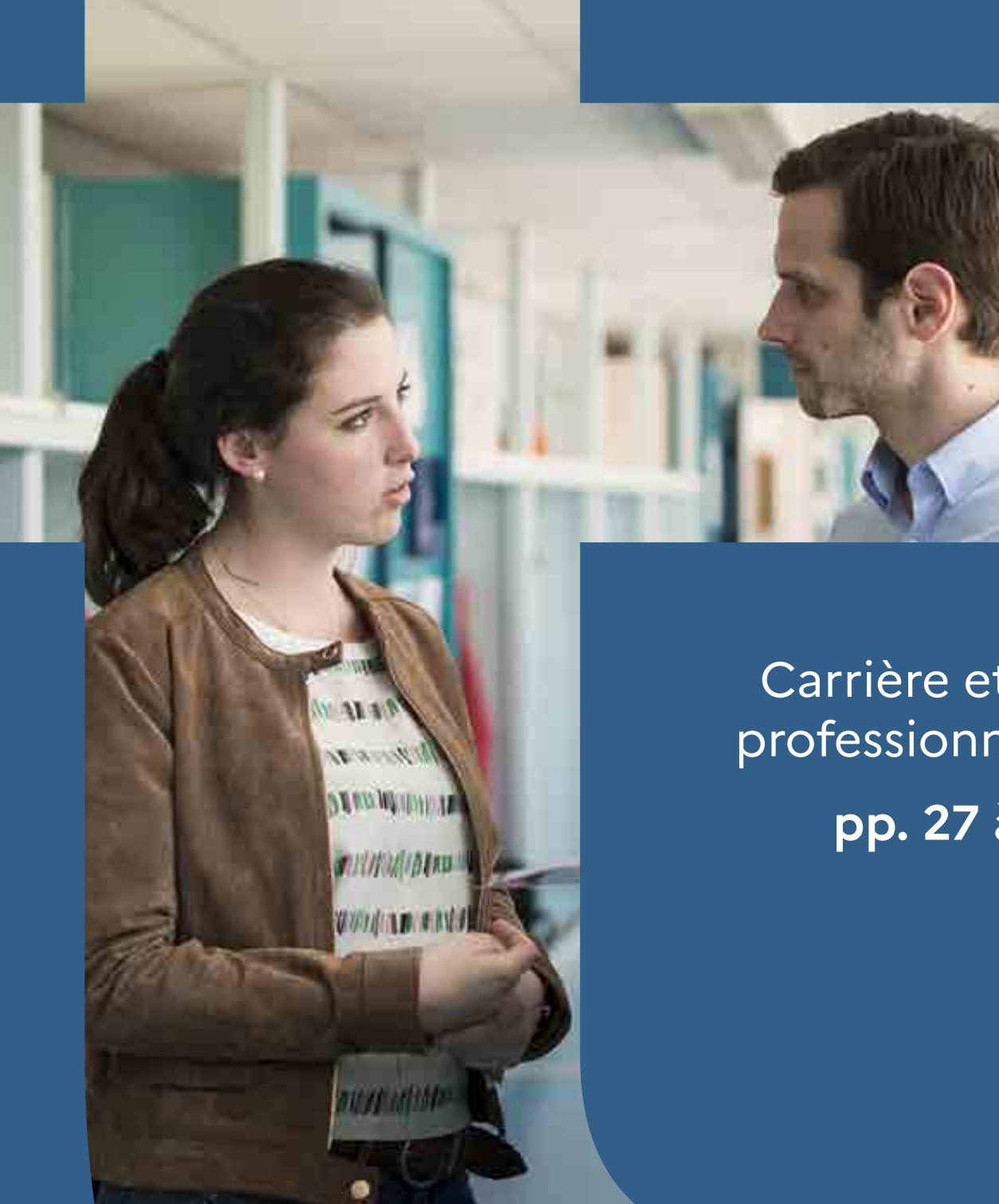
Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR



Carrière et vie
professionnelle

pp. 27 à 40

ÊTRE FONCTIONNAIRE

DES GARANTIES

- **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels) ;
- **communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire et **droit d'accès à son dossier individuel** ;
- **droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale ;
- **droit aux congés** annuels, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, pour formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente ;
- **non-discrimination** : aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race ;
- **participation** des délégués élus par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen de certaines décisions individuelles relatives à leur carrière ;
- **droit de grève** ;
- **droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel) ;
- **protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions ;
- **possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF)** dans la limite de 150 heures.

DES OBLIGATIONS

- **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leur sont confiées** (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie) ;
- **ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires ;
- **ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public ;
- **ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public** ;
- **ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public) ;
- **ils ne sont pas dégagés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés ;
- **ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment) ;

ils s'exposent à une suspension de fonction et à une sanction disciplinaire pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

À VOTRE ARRIVÉE DANS L'ACADÉMIE

PERSONNELS AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un accueil personnalisé dans chaque établissement
 Vous êtes accueilli par le chef d'établissement lui-même ou par un membre de l'équipe de direction qui vous fera visiter l'établissement. Une brochure de présentation de l'établissement vous sera remise lors de la pré-rentrée.

Votre prise en charge : le secrétariat est votre premier interlocuteur : signalez-lui tout changement de situation (adresse, composition de la famille, compte bancaire, etc.) et tout arrêt de travail.



PERSONNELS AFFECTÉS AU RECTORAT ET DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Au rectorat : une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux arrivants par les référents Services Publics +.

SERVICES PUBLICS+ 

Dans les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) : vous êtes reçu par le secrétaire général et/ou votre chef de division pour un accueil personnalisé.

Si c'est votre premier poste dans l'éducation nationale, vous avez reçu du rectorat un dossier ou une notice de renseignements. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au secrétariat.

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La mutuelle MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou contractuels, qu'ils soient mutualistes ou non.

Référencée depuis 2009 par le ministère, elle apporte à ses adhérents des prestations complémentaires à celles de la sécurité sociale et des prestations mutualistes spécifiques notamment en lien avec l'action sociale. Enfin,

elle crée et gère des services de soins et d'accompagnement mutualiste dans ses établissements.

MGEN

Un seul numéro : 3676 (coût d'un appel local)

MGEN 16

3 rue de La Croix Lanauve
 16 000 Angoulême
 SD016-contact@mgen.fr

MGEN 17

8 rue de Belgique
 17 138 Puilboreau

contact17@mgen.fr

MGEN 79

6 rue Maurice Chevalier
 79 000 Niort
 contact79@mgen.fr

MGEN 86

91 avenue du Recteur Pineau
 86 000 Poitiers
 contact86@mgen.fr

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACADÉMIE

UNE FEUILLE DE ROUTE RESSOURCES HUMAINES (RH)

Dans chaque académie, la feuille de route RH concrétise la transformation RH opérée au sein de l'éducation nationale. Élaborées autour de quatre principes : informer, écouter, répondre, orienter, elles répondent à une ambition d'impact visible et concret sur la vie quotidienne professionnelle des personnels et leurs conditions de travail.

4 grandes orientations

- ▶ Renforcer la politique d'accompagnement de l'académie ;
- ▶ favoriser une personnalisation des parcours professionnels ;
- ▶ optimiser la dimension RH de proximité ;
- ▶ améliorer le bien-être des personnels.

En savoir + ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487

UN PLAN ACADÉMIQUE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- ▶ Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité ;
- ▶ créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ;
- ▶ évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ;
- ▶ favoriser une meilleure articulation entre les temps de vie professionnelle et personnelle ;
- ▶ prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences (dont violences sexuelles et sexistes), de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.



En savoir + ac-poitiers.fr/media/24641/download

COLIBRIS : EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES RH

Colibris, plateforme numérique nationale, est disponible sur ordinateur, tablette ou mobile. Elle vise à dématérialiser et à faciliter vos démarches RH.



En savoir + portail.colibris.education.gouv.fr

PRÉAU : BÉNÉFICIER D'AVANTAGES SOCIAUX

L'association PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels, que vous soyez personnel actif ou retraité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. L'adhésion à PRÉAU est gratuite.



En savoir + preau.education.fr/com/page/782

🔵 L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

➤ LA FORMATION CONTINUE : LEVIER DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'EAFC de l'académie de Poitiers, offre à tous les personnels un parcours de formation continue adapté à ses besoins, afin d'accompagner chacun vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel (accompagnement à l'entrée dans le métier, développement des compétences, évolution professionnelle...).

L'EAFC instruit également les demandes de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) et coordonne l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires, en lien avec les corps d'inspection et l'INSPE.

➤ L'EAFC, LIEU OÙ L'ON APPREND, CONSTRUIT, COLLABORE, INNOVE

Depuis le 1er septembre 2022, l'EAFC est installée sur le site Arobase 4 du Futuroscope. Elle bénéficie, deux jours par semaine, d'espaces dédiés à la formation, mutualisés avec CANOPE.

Depuis la rentrée 2022, les inscriptions aux offres de formation à candidature individuelle sont possibles tout au long de l'année, via le site académique.

➤ 4 POSSIBILITÉS POUR SUIVRE UNE FORMATION

- **Des formations à candidature individuelle** permettant à chacun de faire des choix individuels

dans une offre inter-catégorielle, inter-degré ;

- **des formations à public désigné** (pour accompagner l'entrée dans le métier, répondre aux réformes institutionnelles...);
- **des formations d'initiative locale (FIL)** impulsées par les acteurs de terrain autour de thématiques identifiées par le collectif, en cohérence avec le projet d'établissement, de réseau, de circonscription, de service ;
- **une offre de formation ouverte à distance**, inter-catégorielle et inter-degré via la plateforme M@gistere : un accès à des parcours en auto-formation ou accompagnés répondant aux besoins immédiats de formation.

Le plan académique de formation s'adresse à l'ensemble des personnels d'encadrement, ATSS, enseignants du 1^{er} et du 2^d degrés, personnels d'éducation et d'orientation, personnels jeunesse, engagement et sport, les AESH et AED.

Directeur de l'École académique de la formation continue

David FEVIN • eafc@ac-poitiers.fr

Directrice adjointe - Cheffe du pôle administratif et financier

Mélanie AYEL-CORBINEAU • melanie.ayel-corbineau@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 1^{er} degré

EAFC 1 • Solange MOREAU • 05 16 52 67 76 • eafc1@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 2^d degré et ATSS

EAFC 2 • Christelle VIBRAC • 05 16 52 64 88 • eafc2@ac-poitiers.fr

Directeur adjoint - Chef du pôle ingénierie, expertise et développement des formations

Olivier FERRON • olivier.ferron1@ac-poitiers.fr

Déleguée académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE)

Nathalie MARC • dafpe@ac-poitiers.fr

Centre académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation - voir p. 42

En savoir+

ac-poitiers.fr/ecole-academique-de-la-formation-continue
Brique formation de l'intranet

Twitter : @eafc_ac-poitiers

QUI VOUS GÈRE ET VOUS RÉMUNÈRE ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants, d'encadrement, IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) et des accompagnants des élèves et des personnes en situation de handicap affectés dans l'académie. Ils assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires publics et privés, les directions des services départementaux de l'éducation nationale, les divisions et services du rectorat.

Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.

LA RETRAITE

Le bureau Dipear 3 (Division des personnels d'encadrement, ATSS, des AESH et des retraites) assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des Finances.

DIVISION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT, ATSS ET DES RETRAITES (DIPEAR)

Personnels d'inspection et de direction : Dipear 1

Chef de Bureau : Jérémie DEPER SIN • dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) titulaires et non titulaires : Dipear 2

Cheffe de bureau :

Dipear 2 • Magali BOXUS

Contact : dipear2@ac-poitiers.fr

Retraite : Dipear 3

Cheffe de bureau : Fabienne GASTOUE

Contact : dipear3@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) :

Dipear 4

Chef de bureau : Arnaud DUVAL

Charente : aesh16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime - Diper : aesh17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : aesh79@ac-poitiers.fr

Vienne : aesh86@ac-poitiers.fr

DIVISION DES PERSONNES ENSEIGNANTS (DPE)

Gestion intégrée des enseignants du 2^d degré (tous corps) et des psy-EN (PEGC) :

DPE1A Cheffe de bureau : Florence ODERMATT

Contact : dpe1@ac-poitiers.fr

DPE1B Chef de Bureau : Fabien GABLIN

Contact : dpe1@ac-poitiers.fr et des PLP : DPE2

Gestion intégrée des professeurs agrégés, des CPE, des professeurs d'EPS et des PLP

DPE2 Cheffe de Bureau : Emmanuelle BOUYAT

Contact : dpe2@ac-poitiers.fr

Gestion intégrée des enseignants de l'enseignement privé (maîtres contractuels et délégués auxiliaires) et du remplacement - 2

DPE3 Cheffe de bureau : Élodie BIAIS

Contact : dpe3@ac-poitiers.fr

Gestion des personnels enseignants non titulaires et du remplacement (TZR en suppléance courte et contractuels)

DPE 4 Chef de Bureau : Er Murat PIRINC

Contact : dpe4@ac-poitiers.fr

Gestion des personnels enseignants du 1^{er} degré, des instituteurs et des professeurs des écoles

Charente - Division des personnels (Diper) :

Chef de division : Jérôme PIPAUD

Contact : personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime (Diper) :

Chef de division : Yannick REVEL

Contact : diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres - Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E) :

Cheffe de service : Aurélie DUNOT

Contact : s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne (DPE5) :

Cheffe de Bureau : Laurence JOUHAUD

Contact : dpe5@ac-poitiers.fr

RENTÉE 2023 : REVALORISATION DES RÉMUNÉRATIONS DES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

Grâce à une hausse historique du budget du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des mesures seront mises en place dès la rentrée scolaire 2023 : améliorer les conditions d'exercice du métier et renforcer son attractivité ; reconnaître financièrement l'engagement des professeurs ; mettre l'accent sur des missions essentielles contribuant à la qualité du service public d'éducation.

Une revalorisation sans condition

- **Entre 92 et 224 € nets** par mois en plus pour les professeurs, PsyEN et les CPE quel que soit leur grade et leur échelon ;
- un salaire de **2 000 € nets** par mois pour les enseignants titulaires en début de carrière ;
- **+160 € nets** par mois pour tous les stagiaires ;
- une augmentation des taux de promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle ;
- une meilleure prise en compte de l'ancienneté professionnelle en cas de reconversion vers le métier d'enseignant.

Le PACTE : un gain de rémunération liés à des missions complémentaires pour les professeurs volontaires au sein de chaque école, collège et lycée.

+ 1 250 € bruts par an par mission complémentaire. Quelques exemples de missions : engagement sur du remplacement de courte durée ; dispositifs de stages de réussite ; découverte des métiers au bénéfice des collégiens ; prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers ; faire vivre le lien école-entreprise, etc.

En savoir +

<https://www.education.gouv.fr/revalorisation-des-remunerations-des-carrieres-et-des-missions-des-professeurs-ce-qui-change-la-377936>

UN RÉSEAU D'ACTEURS RH POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

- ▶ Vous avez des questions administratives pratiques concernant votre carrière, votre rémunération :

Contactez votre gestionnaire RH par mail (contact p. 32) ou via i-prof pour les enseignants

- ▶ Vous avez des questions sur la mobilité, l'évolution professionnelle, vous souhaitez être accompagné dans vos réflexions, la construction et la mise en œuvre de votre projet d'évolution professionnelle ?
- **Les conseillers RH de proximité** sur les territoires, permettent aux personnels qui le souhaitent, d'être éclairé, aiguillé, de bénéficier d'informations adaptées, d'accéder à des outils et ressources.
- **Des conseillères mobilité carrière** proposent un accompagnement personnalisé à la définition, la mise en œuvre d'un projet de mobilité et/ou d'évolution professionnelle.

Conseiller RH de proximité sur la plateforme ProxiRH :
<https://rh-proximite.education.gouv.fr/proxirh/poi/accompagnement.jsf>

Pour en savoir + sur les conseillers RH de proximité • ac-poitiers.fr/grh-de-proximite-122213

Conseillères mobilité carrière
 Marie-Pierre AMBEAUD • Marie-Odile GARREAU • ce.cmc@ac-poitiers.fr

Coordinatrice de la RH de proximité – cellule mobilité
 Florence CHAILLOU • florence.chaillou@ac-poitiers.fr

LA CELLULE MOBILITÉ

En lien avec les orientations stratégiques d'accompagnement à la mobilité et à l'évolution professionnelle de l'académie, la cellule mobilité a pour mission principale d'assurer l'accompagnement des agents, qui en expriment le souhait, qui sont en situation de reconversion professionnelle ou de reclassement ou qui sont concernés par des réorganisations impliquant des transitions professionnelles, en proposant et en mettant en œuvre des actions et des dispositifs (information, formation, communication ...) en interaction avec les services internes au rectorat et les partenaires extérieurs.

► **Vous souhaitez connaître vos droits, vous rencontrez des difficultés personnelles, familiales, économiques en lien ou non avec votre activité professionnelle**

- une assistante sociale du service social en faveur des personnels, qui peut aussi se déplacer à domicile (contact p. 36).
- un psychologue des espaces d'accueil et d'écoute (EAE) de la MGEN pour une écoute, un échange en toute confidentialité (numéro p. 26).

► **Vous avez des questions relatives au handicap**

Vous êtes en situation de handicap. Vous souhaitez faire connaître votre situation de handicap, connaître vos droits, être renseigné et orienté :

Correspondant académique handicap

Cécile AUZANNET • 05 16 52 67 71 • correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

Pour en savoir +

Consulter la rubrique RH carrière et formation / handicap de l'intranet académique

► **Vous rencontrez des difficultés de logement**

Prenez- rendez-vous avec une assistante sociale du service social des personnels, qui peut aussi se déplacer à domicile (contacts : page 42).

► **Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de votre métier :**

Vous pouvez bénéficier d'une écoute, d'un soutien et de conseils auprès de :

- l'IEN de circonscription, conseiller pédagogique si vous êtes enseignant, AESH dans le 1er degré ;
- le chef d'établissement, supérieur hiérarchique, IA-IPR, si vous êtes enseignant, personnel d'éducation ou d'orientation, AESH dans le 2^d degré ;
- le supérieur hiérarchique, conseiller technique infirmière, du service social si vous êtes personnel administratif, technique, médico-social ;
- conseillers RH de proximité, qui apportent un soutien aux personnes qui rencontrent des difficultés, en informant sur les dispositifs existants et en orientant vers le bon interlocuteur ;
- la psychologue du travail de l'académie intervient auprès des personnels et des collectifs pour rechercher des solutions aux situations difficiles.

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN A L'EMPLOI : DAME

Le DAME a pour objectif d'accompagner les personnels volontaires en exercice qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'activité professionnelle en proposant un parcours individualisé d'accompagnement (entretiens avec un référent DAME, actions de formation, tutorat ...) permettant l'acquisition et/ou la consolidation des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction.

Pour plus d'informations : dame@ac-poitiers.fr

- ▶ Vous rencontrez des difficultés de santé qui interfèrent avec l'exercice de votre activité professionnelle.
 - Prenez rendez-vous avec le service des affaires médicales : sam@ac-poitiers.fr
 - Pour connaître vos droits concernant les congés spéciaux (Congés longs, temps partiels thérapeutiques, accidents du travail, maladies professionnelles, allocation temporaire d'invalidité, recours-Tiers, retraite pour invalidité, majoration de tierce personne) et prendre connaissance des démarches à effectuer.

Gestionnaire des congés spéciaux : congés.speciaux@ac-poitiers.fr

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION

Ils proposent, selon la situation médicale et son évolution, un accompagnement vers le maintien en activité, le retour aux fonctions initiales exercées, la reconversion professionnelle ou le reclassement professionnel. Ils recouvrent des mesures graduées : aménagement du poste de travail, allègement de service et affectation sur un poste adapté pour les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, période préparatoire au reclassement...

Les conseillères mobilité carrière ainsi que le Centre de Réadaptation des Personnels partenaire de la MGEN sont mobilisés pour faciliter les réflexions et la construction d'un nouveau projet professionnel.

- ▶ Victime ou témoin d'une atteinte à la laïcité : l'équipe valeurs de la République

L'équipe académique Valeurs de la République réunit des expertises disciplinaire, éducative, et juridique. Elle a pour mission d'accompagner l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une atteinte à la laïcité. Cette équipe intervient également pour prévenir ces atteintes à travers la formation des personnels d'encadrement, des personnels d'éducation et des professeurs ; recueillir les faits d'atteinte à la laïcité ; produire une expertise sur les situations recensées ; soutenir les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes ; se déplacer sur site pour apporter un appui aux équipes, en accord avec le chef d'établissement, l'inspecteur de circonscription ou le directeur d'école ; proposer des réponses unifiées au regard du droit et appropriées à la gravité des situations signalées et des stratégies pédagogiques pour former à l'esprit critique et à l'enseignement des faits religieux.

Equipe académique Valeurs de la République :
valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr

Un formulaire de saisine :
eduscol.education.fr/saisine-laicite
Ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux principes de laïcité

Un Vadémécum "La laïcité à l'école" accessible sur Éduscol :
eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.htm

En savoir +
ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation :

Un médecin conseiller technique de la rectrice : Isabelle DIEZ

Un médecin du travail : **N**

Une infirmière de santé au travail : Mathilde ARLLOT

Un secrétariat commun : sam@ac-poitiers.fr

Une psychologue du travail : Isabelle ETCHETO
isabelle.etcheto@ac-poitiers.fr

UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour un accueil, une information et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles, familiales, économiques, de santé et d'accès aux droits, le service social reçoit sur rendez-vous ou peuvent se déplacer à domicile.

Conseiller technique de service social auprès de la rectrice
Christophe RAVET

Assistants de service social dans les 4 départements

Charente
Maxime MOREAU • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime
Agatha MOREAU • Mathilde KAHLAT
social.personnels17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres
Maud NOBLETZ • social.personnels79@ac-poitiers.fr

Vienne
Laurence TRÉBUGET • **N**
social.personnels86@ac-poitiers.fr

DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT) DU CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Les FSSSCT du CSA de proximité académique, du CSA spécial académique et des CSA départementaux émettent des avis et font des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de tous les personnels de l'académie. Elles sont également chargées de veiller à l'observation des prescriptions réglementaires, de procéder à l'analyse des risques professionnels et de proposer des actions de prévention.

Représentants des personnels de la FSSSCT du CSA de proximité académique :
f3scta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels de la FSSSCT du CSA spécial académique :
f3scta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels des FSSSCT des CSA départementaux :

Charente : f3sctd-sec-16@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime : f3sctd-sec-17@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres : f3sctd-sec-79@ac-poitiers.fr
Vienne : f3sctd-sec-86@ac-poitiers.fr



→ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Rattachée aux services d'inspection générale, l'Inspectrice santé et sécurité au travail de l'académie de Poitiers contrôle en toute indépendance et neutralité les conditions d'application de la réglementation en santé et sécurité dans les établissements de l'académie et propose aux chefs de service toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels.

Inspectrice santé et sécurité au travail (ISST)

Sylvie PFEIFFER • isst@ac-poitiers.fr

→ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le **conseiller académique prévention** participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, propose des actions de formation en santé et sécurité au travail, coordonne le réseau des acteurs de prévention et participe aux travaux du FSSSCT du CSA de proximité académique.

Conseiller de prévention académique

Nicolas BENOIT • conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Les **conseillers de prévention départementaux** accompagnent la mise en œuvre de la politique d'une politique départementale de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, répondent aux besoins d'accompagnement des chefs d'établissement et de service et participent à des actions de formation et aux travaux des FSSSCT départementales.

Les conseillers de prévention départementaux

Conseiller de prévention de la Charente : dsden16-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Conseiller de prévention de la Charente-Maritime : dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Conseiller de prévention des Deux-Sèvres : dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Conseiller de prévention de la Vienne : conseiller.prevention86@ac-poitiers.fr

Les assistants de prévention de circonscription (1^{er} degré), des EPLE (2^d degré) et des services, constituant le niveau de proximité, apportent respectivement assistance et conseil aux directeurs d'école, chefs d'établissement et chefs de service en matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels.



LA COMMUNICATION ACADÉMIQUE

LE PÔLE COMMUNICATION

L'équipe conçoit et met en œuvre la stratégie de communication et éditoriale de l'académie. Ses missions principales :

- ▶ piloter la communication de la rectrice ;
- ▶ valoriser l'action de terrain ;
- ▶ concevoir les supports de communication.

LES ESPACES DE COMMUNICATION

L'INTRANET ACADÉMIQUE

L'intranet est l'outil central de communication interne, de travail des personnels et de fonctionnement de l'académie. Adapté à chaque métier, il est accessible à l'ensemble des personnels via les « Accès rapides » du site académique grand public. Il est :

- Informatif : actualités et rubriques de votre métier ; documents administratifs ; calendrier de l'académie.
- Applicatif : messagerie académique ; annuaires et organigrammes ; applications métiers.

Accédez à l'intranet : intra.ac-poitiers.fr (sous authentification)

Chargée de communication :
Yolande DE SOUZA

Responsable éditoriale :
Marie-Camille MADRANGE

Graphiste, photographe et vidéaste :
Etienne LAHAILLE

Contact : communication@ac-poitiers.fr

LE SITE ACADÉMIQUE GRAND PUBLIC

Le site académique diffuse de l'information destinée à tout public externe : élèves, familles, partenaires, candidats, personnels d'autres académies, etc. Ils y trouvent des informations pratiques (orientation, examens, recrutement, etc.), la déclinaison académique des campagnes nationales (école inclusive, valeurs de la République, etc.) et la valorisation qui en découle. C'est sur le site académique que sont accessibles les formulaires de saisie par voie électronique.

Accédez au site académique : ac-poitiers.fr

LES ESPACES PÉDAGOGIQUES

Ces espaces permettent aux équipes éducatives et pédagogiques de trouver ressources, appels à projets, actualités à valence pédagogique, etc. Ils permettent d'être informés et accompagnés sur des thèmes éducatifs et disciplinaires des 1^{er} et 2^d degrés. Ils sont administrés par la délégation académique au numérique éducatif (SRANE) : contacts p. 43

Accédez aux espaces pédagogiques : ww2.ac-poitiers.fr

SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ACADÉMIE

- ▶ **Le site académique :** www.ac-poitiers.fr
- ▶ **Le compte officiel Twitter :** [@acpoitiers](https://twitter.com/acpoitiers)
- ▶ **Le compte officiel LinkedIn :** Académie de Poitiers
- ▶ **Le compte officiel Instagram :** [@academie_poitiers](https://www.instagram.com/academie_poitiers)
- ▶ **La chaîne officielle YouTube :** [AcPoitiers](https://www.youtube.com/AcPoitiers)
- ▶ **Le portail pédagogique :** ww2.ac-poitiers.fr

L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ACADÉMIQUE

AMÉRANA : LA PLATE-FORME D'ASSISTANCE MUTUALISÉE POUR L'ÉDUCATION DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE AQUITAINE

Une offre complète de services, la saisie et le suivi de vos incidents sont réalisés de 8h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

↳ TROIS NIVEAUX D'ASSISTANCE

- Une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet ;
- une maintenance informatique de proximité des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les agents et les usagers ;
- un support sur les applications pour la résolution des problèmes liés aux logiciels financiers, comptables, de gestion administrative, de vie scolaire et pédagogiques administrés par l'académie.

Contactez l'assistance informatique



Ticket web
Formulaire en ligne depuis l'intranet académique



Courriel
assistance@ac-poitiers.fr



Un numéro unique
05 16 52 66 86

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)
Alexandre LUCAS

RSSI adjoint
Nicolas AUDOIN

Contact
rssi@ac-poitiers.fr

LA PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par le rectorat. Il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation ainsi que de contrôle.

Délégué à la protection des données (DPD) :
Antony BARILLOT • dpd@ac-poitiers.fr



fly



grasshopper



beetle

... canards
... canards
... canards



Ressources
pédagogiques
et éducatives
pp. 41 à 53

INNOVATION - EXPÉRIMENTATION

CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION (CARDIE)

Pleinement intégré à l'école académique de la formation continue (EAFC, voir p. 31), le Cardie contribue à encourager la capacité des équipes éducatives à mettre en œuvre des initiatives innovantes pour construire de nouvelles réponses pour enseigner et apprendre.

Ses missions

- ▶ Repérer les actions sur le terrain en s'appuyant sur un recensement annuel et des observations in situ ;
- ▶ impulser et favoriser les initiatives de terrain (1^{er} et 2^d degrés) en relayant des appels à projets et en diffusant les pratiques repérées ;
- ▶ favoriser le lien avec la recherche en rapprochant chercheurs et acteurs ;
- ▶ communiquer sur ces initiatives pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- ▶ accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- ▶ favoriser le développement professionnel des acteurs en mettant en place des actions de formation et des regroupements, à toutes les échelles (académiques, départementales, réseau, établissement ou école) ;
- ▶ mettre en réseau les équipes, les structures pour favoriser la mise en place de territoires apprenants.

CARDIE

05 16 52 64 82 • ce.cardie@ac-poitiers.fr
Twitter : @CARDIE_Poitiers
ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php

Conseillère académique pour la
recherche et
le développement en innovation et
expérimentation
Mathilde FOUCHERAULT

Chargés de mission
Laetitia LERAUT
Philippe ROUSSEAU
Matthieu CHOSSELER
Émilie DECROMBECQUE



NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF (SRANE)

Installé à Poitiers, le service régional académique pour le numérique éducatif (SRANE) coordonne et met en œuvre la stratégie du numérique pour l'éducation de la région académique Nouvelle-Aquitaine.

Le SRANE est chargé de favoriser et d'accompagner le développement et les usages du numérique au service de la pédagogie. Il met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique en partenariat avec les collectivités locales.

En collaboration avec les corps d'inspection des trois académies (Bordeaux, Limoges et Poitiers), il accompagne les établissements au quotidien, suscite les innovations et aide à leur propagation. En lien avec les EAFC (voir p.31) et le service inter académique de la formation des personnels d'encadrement (SIA-FPE), il définit le besoin et fixe les objectifs de la formation au et par le numérique.

Le SRANE s'appuie sur une feuille de route déclinée en trois ambitions :

- ▶ **ambition 1** : consolider les compétences de tous les acteurs ;
- ▶ **ambition 2** : exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements ;
- ▶ **ambition 3** : créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.

Délégué de région académique au numérique éducatif (Drane)

Sébastien GOULEAU
sebastien.gouleau@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

DRANE – Adjoint, Conseiller de la rectrice de Poitiers

Jean-Denis POIGNET
jean-denis.poignet@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Chefs de pôle – Site de Poitiers

Laurent METAYER – Chef du pôle Premier degré
Antony BARILLOT – Chef du pôle Second degré

Chargés de mission académiques

Stéphane PENAUD • Chantal BERNARD • Mélanie BOUDINELLE •
Christophe BRENNELIERE • Éric CAMUS

Chargés de mission départementaux

Charente
Isabelle BROTHIER

Charente-Maritime
Claire ALDER

Deux-Sèvres
Emmanuel ALLARD

Vienne
Mickaël PIED

En savoir +
ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487

POLE EDUCATIF

Le pôle éducatif structure la politique éducative de l'académie autour de 4 champs d'investigation dont le déploiement est défini en comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) en liaison avec les CESCE départementaux et ceux des réseaux Éclorre.

01

ÉGALITÉ DES CHANCES

Cités éducatives
Internats d'excellence
Aides financières - Bourses
École inclusive
Relation avec les familles
Devoirs faits
École ouverte
Égalité fille-garçon

02

SANTÉ

École promotrice de santé
Activités physiques
Addictions
Éducation à la vie sexuelle
Trans-identités
Nutrition
Vaccination

03

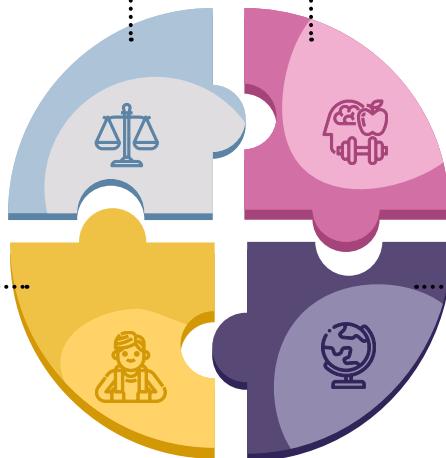
BIEN-ÊTRE

Compétences psychosociales
Harcèlement et programme pHARE
Violences scolaires - intra-familiales - sexuelles
Enquêtes locales de climat scolaire

04

ENGAGEMENT ET CITOYENNE

Éducation au développement durable et éco-délégués
Conseils de vie lycéenne et collégienne
Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen
Sécurité routière



RÉFÉRENTS

Égalité des chances

Cités éducatives : Dasen de Charente-Maritime
Internats d'excellence : Dasen de Charente-Maritime
Aides financières - bourses : CT* service social
École inclusive : CT école inclusive
Relation avec les familles : CT service social
Devoirs faits : Dasen des Deux-Sèvres
École ouverte : CT-EVS
Égalité fille / garçon : référent égalité fille / garçon

Bien-être

Compétences psychosociales : infirmière CT - médecin CT
Harcèlement et programme pHARE : voir p. 45
Violences scolaires – Intra-familiales – Sexuelles : CT EVS
Enquêtes locales de climat scolaire : CT EVS

Santé

École promotrice de santé : infirmière CT
Activités physiques : Dasen de Charente
Addictions : médecin CT - infirmière CT
Éducation à la vie sexuelle - Trans-identités : infirmière CT
Nutrition : médecin CT - infirmière CT
Vaccination : médecin CT - infirmière CT

Engagement et citoyenneté

Éducation au développement durable (EDD) – Eco-Délégués :
Réfèrent EED
Conseils de vie lycéenne et collégienne : DAVLC
Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen :
infirmière CT
Sécurité routière : CTEVS

*CT = conseiller technique

FOCUS SUR ...

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

► Non au harcèlement

Le harcèlement est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques. Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples.

Dans l'académie, les référents départementaux recueillent et traitent les signalements déposés sur les différentes plateformes téléphoniques de lutte contre le harcèlement (voir ci-dessous).

NON AU HARCÈLEMENT

Référents départementaux Non au harcèlement

Charente : Jean-Luc MIGNE, Béatrice LE HOUX, Hanta LEROUX
Charente-Maritime : Carole ROBIN, Evelyne FEVER, Olivier VEILLAT, Marie-Isabelle BOUCHE
Deux-Sèvres : Tony PRUD'HON, Nathalie PHILIPPEAU, Baptiste ROUSSEL
Vienne : Lisa MOULINAT, Frédéric ARTAUD, Christian LORIN, Laurent MAURY

En savoir+
education.gouv.fr/non-au-harcelement

► Le programme pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation susceptible de conduire à du harcèlement ou du cyber harcèlement. La démarche pHARe s'appuie sur une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement.

Chaque école et collège rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Superviseurs départementaux pHARe

Charente : Anne FRANÇOIS, Béatrice LE HOUX, Hanta LEROUX, Jean-Luc MIGNE
Charente-Maritime : Sylvie CHARPENTIER, Olivier VEILLAT, Catherine LEPESANT
Deux-Sèvres : Véronique DUPIN, Baptiste ROUSSEL
Vienne : Alexandre MENANTEAU, Laure TURI, Laurent MAURY

En savoir+
education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435

DES LIGNES NATIONALES POUR SIGNALER :



30 20 du harcèlement
 30 18 du cyberharcèlement
 119 toute forme de violence sur mineur
 31 14 prévention du suicide

UNE LIGNE DIRECTE POUR CONTACTER L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT :

05 16 52 63 66

FOCUS SUR ...

LA VIE LYCÉENNE ET COLLÉGIENNE

La vie lycéenne et collégienne s'inscrit pleinement dans la politique éducative et pédagogique des établissements. Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) est l'interlocuteur privilégié des élus lycéens et collégiens et informe la rectrice sur leurs attentes, besoins et propositions. Il travaille au sein du pôle éducatif sur les dossiers chers aux élus : santé, éducation au développement durable, orientation, égalité fille-garçon, lutte contre les discriminations et plus largement les valeurs de la République. La délégation est aussi promotrice de la démocratie scolaire, en lien avec les référents vie lycéenne et vie collégienne dans chaque établissement.

Les missions du DAVLC :

- ▶ animer les CAVL et les rencontres départementales des CVL en impulsant des initiatives et des projets ;
- ▶ favoriser l'engagement des élèves, en lien avec les référents vie lycéenne et collégienne ;
- ▶ accompagner les référentes et référents vie lycéenne et vie collégienne ;
- ▶ développer la communication entre les lycéens et tisser du lien avec les partenaires (Région Nouvelle-Aquitaine, collectivités locales, associations...).

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)

Laurent MARIEN • davl@ac-poitiers.fr

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

La mission EDD accompagne écoles et établissements pour construire un parcours EDD pour les élèves. La mission EDD participe à l'animation du réseau des éco-délégués, en lien avec le DAVLC. Elle favorise les initiatives et projets en proposant des dispositifs EDD aux classes et elle promeut les démarches globales conduisant à la labellisation E3D. Elle aide à identifier les partenaires opportuns (collectivités, associations, services de l'Etat - ARS, OFB, DREAL -) et oriente les porteurs de projets pour leur financement. Elle propose des formations au plan académique de formation (PAF) et répond aux demandes de formations locales (FIL).

Référent académique EDD

Laurent MARIEN • edd@ac-poitiers.fr

Coordonneurs EDD départementaux

Charente

Cédric ARNOUX • cedric.arnoux@ac-poitiers.fr

Charente Maritime

Éric JUNCA • eric.junca@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Nicolas MURZEAU • nicolas.murzeau@ac-poitiers.fr

Vienne

Frédéric ARTAUD • frederic.artaud@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php



ÉDUCATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'académie de Poitiers est mobilisée afin de créer une dynamique et une cohérence, dans une logique de partenariats, autour de toutes les actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'École de la République. Divers référents sont à votre disposition pour vous accompagner, soutenir et rendre visibles vos initiatives, actions et dispositifs sur toutes les thématiques liées les valeurs de la République.

En savoir + ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282

FOCUS SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)



Le SNU est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines ; une mission d'intérêt général ; un engagement volontaire d'au moins trois mois.

En savoir + snu.gouv.fr

CONTACTS

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et LGBTphobies / SNU :
Véronique GUGGIARI • cabinetdasen79@ac-poitiers.fr

Référent Laïcité
Anne BOUCKER • anne.boucker@ac-poitiers.fr

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / Lutte contre les risques de dérives sectaires – Instruction en famille
Emmanuelle BERNA • emmanuelle.berna@ac-poitiers.fr

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / Lutte contre les risques de dérives sectaires
Michel HERRERIA • michel.herreria@ac-poitiers.fr

Référent Mémoire et Citoyenneté
Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référente Réserve citoyenne / Trinôme académique
Claude BUFFETEAU • claudе.buffeteau@ac-poitiers.fr

Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) - Coordonnateur académique :
Christophe HILAIRET • clemi@ac-poitiers.fr

Les coordonnateurs départementaux Clemi sur
ww2.ac-poitiers.fr/clemi/

LA RÉSERVE CITOYENNE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Elle permet à l'école de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. À la demande des enseignants, les volontaires de la réserve citoyenne interviennent dans les classes, sur des thématiques précises.

ÉDUCATION PRIORITAIRE

● CENTRE ACADÉMIQUE DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (CAREP)

Le CAREP accompagne la mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire dont l'objectif est de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

S'appuyant sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, le CAREP, par sa position de carrefour et son rôle d'interface, anime les réseaux d'éducation prioritaire à l'échelle académique et tisse des liens entre ses différents acteurs.

Ses missions

- ▶ Favoriser la cohérence, la mutualisation et l'harmonisation d'action des réseaux d'éducation prioritaire par le développement d'une culture commune ;

- ▶ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs de formation académiques pour l'éducation prioritaire ;
- ▶ Contribuer au déploiement de l'actualité institutionnelle,
- ▶ Accompagner les réseaux d'éducation prioritaire ;
- ▶ Contribuer à l'enrichissement ainsi qu'au partage des ressources et pratiques favorisant les apprentissages des élèves.

Correspondants académiques pour l'éducation prioritaire
Mahdi TAMENE – Rémy HERVÉ

Chargé de mission
N

Contact
carep@ac-poitiers.fr
Twitter : @EducPrioPoitiers
ww2.ac-poitiers.fr/carep/



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

● DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

L'éducation artistique et culturelle est désormais pilotée au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine par le service inter-académique à l'éducation artistique et culturelle (SI-EAC).

À l'échelle de l'académie, la DAAC élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements. Elle propose et anime les actions de formation et les stages académiques à destination des équipes pédagogiques. Elle coordonne le travail des professeurs en service éducatif dans les musées et structures culturelles de l'académie et le travail des référents culture dans les collèges et lycées. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de l'académie de Poitiers.

LE CORRESPONDANT ACADÉMIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES (CAST)

Le Cast a pour mission, en collaboration avec la DAAC, de favoriser la mise en œuvre d'actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Correspondant auprès de l'Académie des Sciences, il informe et accompagne les équipes pédagogiques sur les dispositifs, les concours et les événements liés à la CSTI.

Aurélie Pinton
aurelie.pinton@ac-poitiers.fr

Délégué académique à l'action culturelle
Mathias CHARTON • daac@ac-poitiers.fr

Secrétariat Daac
Virginie PROUX • secretariat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

Arts plastiques, architecture - coordonnateur réseau des professeurs relais en service éducatif (PSE)
Grégoire BIENVENU • daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr

Cinéma - Audiovisuel
Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Culture scientifique, technique et industrielle
Daniel LARDEAU • daniel.lardeau@ac-poitiers.fr
Olivier ARNAUD • olivier.arnaud1@ac-poitiers.fr
Jean-Brice MEYER • jean-brice.meyer@ac-poitiers.fr

Musique - chant choral
Barbara BOUILLY • daac.musiquechantchoral@ac-poitiers.fr

Lecture-écriture - Bande dessinée
Claire SIMON • daac.lectureecriturebd@ac-poitiers.fr

Patrimoine-Archéologie
Patrice ROCAS • daac.patrimoine@ac-poitiers.fr

Spectacle vivant
Danse-cirque - arts de la rue
Dominique PRINCE • daac.dansecirque@ac-poitiers.fr

Théâtre
Dominique CHASSAIN • daac.theatre@ac-poitiers.fr

Technologie informatique et communication
Thierry MARTIN • daac.communication@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs départementaux à l'action culturelle

Charente
Caroline ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr
Anne FRANÇOIS • anne.francois@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime
Martine BÉZAGU • mdac1.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres
Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr
Sylvain ROUGER • sylvain.rouger1@ac-poitiers.fr
Vanessa TAPHANEL • vanessa.taphanel@ac-poitiers.fr

Vienne
Patrice ROCAS • patrice.rocas@ac-poitiers.fr

En savoir +
ww2.ac poitiers.fr/daac/
Twitter : @daacpoitiers



EUROPE ET INTERNATIONAL

🔘 SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (SRAREIC) – SITE DE POITIERS

Le Service régional académique aux relations européennes internationales et à la coopération (SRAREIC) - Site de Poitiers, est chargé d'impulser et de piloter la politique internationale de l'académie définie par la rectrice en déclinaison des orientations nationales. Associé au pilotage des chantiers transversaux impliquant une dimension internationale, il coordonne l'ensemble des activités académiques d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers.

En coopération avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de direction, il accompagne, de la maternelle aux BTS, les équipes éducatives dans leur démarche de projets européens ou internationaux en leur apportant conseils, expertise, information et formation.

Avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de direction, il soutient les établissements et les personnels pour la mise en place de leurs projets, qu'ils s'agissent d'actions bilatérales ou

multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Il organise également des réunions d'information et des formations sur ces thèmes, à différentes échelles selon les besoins (académie, bassin, réseau, établissement).

Déléguée de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Séverine VERSCHAEVE • severine.verschaeve@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Adjointe à la déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération – Pôle territorial de Poitiers

Claire LE CAM • dareic@ac-poitiers.fr

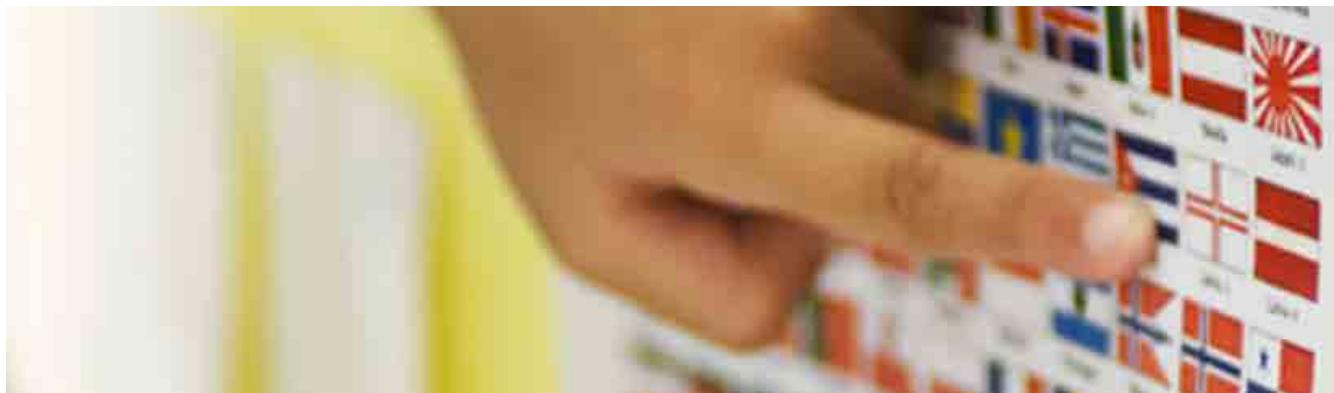
Chargée de mission académique

Isabelle GIRARD • isabelle.girard3@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php

Twitter : @DAREIC_Poitiers



SPORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

DEUX FÉDÉRATIONS DE SPORT SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP)

L'Usep organise des rencontres sportives et culturelles, au niveau local, départemental et régional, pour les élèves de classes maternelles et élémentaires.

Comité régional Usep Nouvelle-Aquitaine

Président

Renaud BONNENFANT • rbonnenfant.crusepna@gmail.com

Délégués Usep départementaux

Charente : Vincent ROCHEREA • usep.charente@gmail.com

Charente-Maritime : Dominique BLANC • ufolep-usep@laligue17.org

Deux-Sèvres : Antoine PASSERON • usep@laligue79.org

Vienne : Guillaume BOURSIER • usep@laligue86.org

En savoir +

nouvelleaquitaine.comite.usep.org



UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, complémentaire de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Directrice académique

Claire MACHEFAUX • sr-unss@ac-poitiers.fr

Directeurs départementaux

Charente : Mathieu SAUVAGET • sd016@unss.org

Charente-Maritime : Martine DILLENBOURG

• sd017@unss.org / unss-dsd17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : Christelle BOBINET • sd079@unss.org

Vienne : Loïc LAURENT • sd086@unss.org / unss86@ac-poitiers.fr

En savoir+

unss.org



LABEL GÉNÉRATION 2024

Le label Génération 2024 pour les écoles, établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur, vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et promouvoir l'engagement associatif. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Référent académique

Jean-Charles THÉVENOT • jean-charles.thevenot@ac-poitiers.fr

En savoir+

ac-poitiers.fr/generation-2024-122444

Twitter : @G24acpoitiers



POLE SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Dans chaque département de l'académie, les personnels de santé de l'éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement scolaire du premier et du second degrés de leur secteur d'intervention.

Médecin, conseillère technique de la rectrice

Isabelle DIEZ • isabelle.diez1@ac-poitiers.fr

Infirmière, conseillère technique de la rectrice

Sabrina ALLEGRE • sabrina.allegre@ac-poitiers.fr

Médecins, conseillers techniques des Dasen

Charente :

Monique SERRERO • monique.serrero@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime :

Pascale MICHAUDEL • pascale.michaudel@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres :

Clotilde CARLIER • clotilde.carlier@ac-poitiers.fr

Vienne :

Marie-Sigolène DUCELLIER • marie-sigolene.ducellier@ac-poitiers.fr

Infirmières, conseillères techniques des Dasen

Charente : Erika CASTAING • erika.castaing@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : Laurence ARBEILLE-DUBOIS •

laurence.arbeille-dubois@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : Catherine SENTIS • catherine.sentis@ac-poitiers.fr

Vienne : Laurence GAULE • laurence.gaule@ac-poitiers.fr

Conseiller technique de service social auprès de la rectrice
Christophe RAVET • christophe.ravet@ac-poitiers.fr

Conseillers techniques de service social auprès des Dasen

Charente : Béatrice LEHOUX • beatrice.lehoux@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : Carole ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : Tony PRUD'HON • tony.prud-hon@ac-poitiers.fr

Vienne : Colette PEREZ-BARBE • colette.perez-barbier@ac-poitiers.fr

LES DÉLÉGUÉS DU BIEN-ÊTRE

L'académie de Poitiers mène pour la 3ème année le projet expérimental des délégués du bien-être. Les élèves de 1^{er} de 22 lycées bénéficient d'un parcours de formation pour développer quatre compétences psychosociales :

- ▶ savoir être en pleine conscience ;
- ▶ savoir résoudre des problèmes ;
- ▶ s'autoévaluer positivement ;
- ▶ développer des relations positives.

Ils ont pour mission de diffuser de l'optimisme et d'orienter les élèves en difficulté vers l'équipe des adultes référents dédiée au projet.

Référente

Délégués du bien-être

Isabelle Etcheto, psychologue

du travail

isabelle.etcheto@ac-poitiers.fr



POLE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Le service social en faveur des élèves, service social spécialisé de l'éducation nationale, concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Élément essentiel du système éducatif, il participe du droit à l'éducation garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (EMSA)

L'EMSA accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des procédures réglementaires de mise en sécurité des personnes et des biens. Elle participe à des actions de formation et de prévention sur les sujets de la sécurité et de la gestion des crises. Elle est composée d'un conseiller technique sécurité auprès de la rectrice et de onze personnes implantées dans les quatre départements de l'académie.

Conseiller sécurité de la rectrice d'académie

Jean-Louis PIEDEBOUT • jean-louis.piedebout@ac-poitiers.fr

Charente

José-Carlos COUTINHO • jose-carlos.coutinho@ac-poitiers.fr

Cyril SAUVEY • cyril.sauvey@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Roland LE DREFF • roland.le-dreff@ac-poitiers.fr

Xavier COULANGE • xavier.coulangue@ac-poitiers.fr

Benoit MONROSTY • benoit.monrosty@ac-poitiers.fr

Didier FENEANT • didier.feneant@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Hervé BARDY • herve.bardy@ac-poitiers.fr

Jean-Christophe COQUIS-GENTILS

jean-christophe.coquis-gentils@ac-poitiers.fr

Vienne

Olivier CAILLE • olivier.caille@ac-poitiers.fr

Adeline MOREAU • adeline.moreau1@ac-poitiers.fr

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Voir la page 36.

casden 

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE** 

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 – BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication. 



Information,
orientation,
formations initiale
et continue
pp. 55 à 62

RÉSEAU D'INFORMATION, ORIENTATION ET INSERTION

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE À L'INSERTION, À L'ORIENTATION ET À LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE (SRAIOLDS) – SITE DE POITIERS

La politique en matière d'information, d'insertion et d'orientation est piloté par Service régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (SRAIOLDS).

Dans l'académie de Poitiers, le SRAIOLDS, en collaboration avec les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) de chaque DSDEN, assure la mise en œuvre de la politique régionale d'orientation, en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires.

→ SES MISSIONS

- ▶ **Pilotage** : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir et susciter l'ambition scolaire et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation.
- ▶ **Animation** et contribution au réseau des centres d'information et d'orientation (CIO) de l'académie et aux relations écoles-entreprises, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO).
- ▶ **Communication**, accompagnement et information des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion.
- ▶ **Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) à travers :**
 - 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie ;
 - 14 réseaux formation qualification emploi (Foquale) sous la responsabilité de chefs d'établissement chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de "raccrochage" conduisant à la qualification et à l'insertion ;
 - des pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) répartis sur tous les territoires de l'académie.

Adjoint au chef du SRAIOLDS, référent académique Parcours Avenir - continuum Bac -3/+3
Yannick THEVENET

Cheffe de pôle accompagnement et mise en oeuvre des parcours d'orientation
Stéphanie BELLOTEAU

Chargé de mission académique Prévention décrochage scolaire-Insertion
Patrick DELAUNAY

Chargée de mission projet CODA (en lien avec les universités de La Rochelle et de Poitiers)
Clotilde CHERON

Contact
saiio@ac-poitiers.fr

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent tout public et en priorité le public scolaire et leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers. Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.



Charente

- 1 • Angoulême • 05 16 52 69 10
- 2 • Cognac • 05 16 52 69 18
- 3 • Confolens • 05 16 52 69 11

Charente-Martime

- 4 • Jonzac • 05 16 52 69 27
- 5 • La Rochelle • 05 16 52 69 28
- 6 • Rochefort • 05 46 99 46 00
- 7 • Saintes • 05 46 93 68 55
- 8 • Antenne de Saint-Jean-d'Angely
05 46 32 49 10

Deux-Sèvres

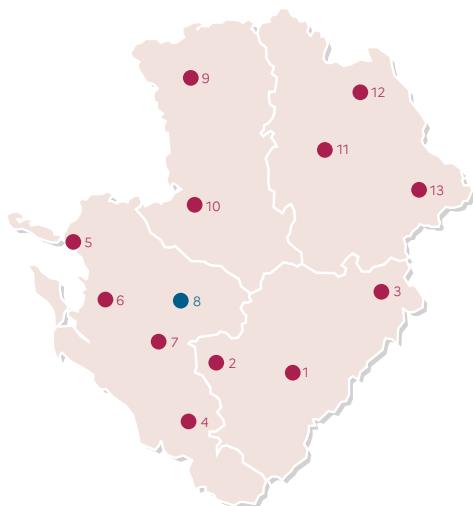
- 9 • Bressuire • 05 16 52 69 52
- 10 • Niort • 05 16 52 69 29

Vienne

- 11 • Poitiers • 05 16 52 69 68
- 12 • Châtelleraut • 05 16 52 69 61
- 13 • Montmorillon • 05 16 52 69 17

En savoir +

cio.ac-poitiers.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (DRONISEP)

SES MISSIONS

- ▶ **Informer** : délivrer à tous les publics une information fiable et exhaustive sur les activités professionnelles, les métiers, les systèmes de formation et de qualification. Leur en assurer un accès facilité et adapté aux usages via des services, des productions numériques et imprimés, adossés à des bases de données actualisées en permanence.
- ▶ **Accompagner** : mettre à disposition des jeunes, de leurs familles et de celles et ceux qui les guident, des outils et des dispositifs pédagogiques qui permettent d'acquérir la compétence, à savoir s'orienter tout au long de la vie. Garant de l'intérêt général, la Dronisep participe à la coordination des actions qui développent la capacité à savoir devenir et s'assure en permanence de l'impact de ses services sur la diversité de ses publics.

En savoir +

onisep.fr/pres-de-chez-vous



FORMATION INITIALE ET CONTINUE

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE, CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE (SRAFPICA) - SITE DE POITIERS

La politique de l'ensemble des formations professionnelles est désormais pilotée au niveau du Service régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage. À l'échelle de l'académie de Poitiers, le SRAFPICA participe à la définition et à la mise en œuvre de cette politique en lien avec tous les acteurs concernés.

SES MISSIONS

- ▶ **Définir** la carte des formations professionnelles et technologiques en lien avec les services du Conseil régional et de la région académique Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ **Rechercher** la complémentarité et la synergie entre les voies de formation.
- ▶ **Apporter** une aide logistique aux établissements pour l'analyse et l'évolution des structures pédagogiques et des équipements.
- ▶ **Favoriser et pérenniser** les relations des établissements de formation avec les entreprises : opérations éducatives conjointes, conventions locales de partenariats pilotées par la mission REE : Relation éducation économie, comités locaux école-entreprise (Clee).
- ▶ **Organiser** le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels.
- ▶ **Piloter** l'enseignement pour la santé et la sécurité au travail (ESST) à destination des professeurs.

Contact

05 16 52 65 34 • srafpica-poitiers@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Adjoint au chef du Srafpica

Ahmed BAUVIN

Cheffe de pôle Apprentissage et RH

Catherine BONTEMPS

Cheffe de Pôle Mission REE et Formation Continue

Françoise ELIAS

Chargée de mission du pôle appui aux établissements (Qaleduc - Lycée des métiers - Équipements)

Dominique MOUSSERION

Coordonnatrice de la cellule enseignement de la santé et sécurité au travail

Elisabeth FESTOU • dafpic-esst@ac-poitiers.fr

→ CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE (MCFPA)

La mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage est garante de la qualité de la formation délivrée aux apprentis en centre de formation des apprentis (CFA) et en entreprise. Elle peut être saisie par les apprentis, les employeurs, les CFA. Les contrôles pédagogiques sont assurés par les inspecteurs en collaboration avec des experts proposés par les branches professionnelles et les chambres consulaires.

Coordinatrice de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage
Marion LAMADE • mcpfa@ac-poitiers.fr

→ DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le Dava est en charge de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour tous les diplômes de l'éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil du public, des organisations, des entreprises, des institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la division des examens et concours (Dec).

Directrice technique
Laurence GODU • dava@ac-poitiers.fr

→ RELATION ÉDUCATION ÉCONOMIE (REE)

Elle a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en œuvre du parcours Avenir, des pôles de stages et la création de comités locaux école-entreprise (Clee, voir p. 25).

Coordinatrice relation éducation - économie - Animation des comités locaux école-entreprise
Sandrine BARBA • dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr

→ CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)

Voir p. 25

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE (FTLV)

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le centre de formation des apprentis (CFA) est un réseau de 62 unités de formation par apprentissage (UFA) positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers, accueillant plus de 1 500 apprentis. L'offre de formation est étendue et variée, allant du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (DCG) en passant par le BTS, dans de multiples domaines professionnels pour un total d'environ 200 formations en apprentissage à la rentrée 2023. Le CFA s'inscrit dans une dynamique de développement de la mixité de parcours et de publics ainsi que dans un rapprochement avec le CFA de l'enseignement supérieur pour une continuité des parcours.

Centre de formation des apprentis (CFA) académique

LP21 - 3ème étage
Téléport 5 Avenue du Parc du Futur
86 130 Jaunay-Marigny
05 49 32 62 22 • cfa.acad@ac-poitiers.fr

En savoir +
cfa-acad-poitiers.fr



GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (GIP FCIP)

Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est une structure support de la politique de la rectrice dans le champ de la formation continue, de la formation et de l'insertion professionnelle et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il propose des prestations de bilans de compétences pour tous les publics (dispositif académique bilans et mobilités), et des prestations de formation et d'accompagnement VAE dans le champ de la professionnalisation des acteurs de la formation (ingénierie, ressources humaines). Il coordonne la gestion administrative et financière des projets européens développés au sein de la région académique, au service des politiques académiques, en particulier de la lutte contre les interruptions de parcours de formation.

GIP FCIP de l'académie de Poitiers

LP21 - 3ème étage
Téléport 5 Avenue du Parc du Futur
86 130 Jaunay-Marigny
05 49 39 62 01

En savoir +
gipfcip-poitiers.fr



GRETA POITOU-CHARENTES

Le Groupement d'établissements (Greta) accompagne et forme près de 10 000 personnes par an : demandeurs d'emploi, salariés des entreprises privées et publiques, individuels ou encore jeunes en situation d'insertion professionnelle, dans une trajectoire professionnelle et à tout moment de leur vie, afin de contribuer à leur évolution professionnelle ou à leur reconversion.

Le Greta regroupe plus de 160 établissements scolaires du second degré de l'académie, qui mutualisent leurs compétences, leurs plateaux techniques et leurs ressources humaines, pour mettre en œuvre une offre de formation adaptée à l'économie locale.

Ce sont environ 200 formations certifiantes et modulaires dans de nombreux secteurs, en alternance ou uniquement en centre, qui constituent l'offre de formation du Greta. Les modalités de formations sont variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au cœur de l'ingénierie de formation. Organisé en huit agences sur le territoire académique, le siège administratif du Greta est le lycée Nelson Mandela à Poitiers.



GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela

63, rue de la Bugellerie - BP 90621

86 000 Poitiers Cedex

05 49 88 64 89 • greta-poitou-charentes@ac-poitiers.fr

En savoir +

greta-poitou-charentes.fr/



MAIF vous **accompagne**
dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur: maif.fr/enseignants

MAIF dans votre département

- **Angoulême** : 05 45 37 14 00
- **La Rochelle** : 05 46 45 64 00
- **Niort** : 05 49 06 85 40
- **Poitiers** : 05 49 44 85 85



assureur militant



Enseignement
supérieur
pp. 63 à 68

UNIVERSITÉ DE POITIERS

L'université de Poitiers regroupe sept facultés, une école d'ingénieurs et six instituts qui accueillent près de 30 000 étudiants. Elle emploie environ 3 000 personnes.

● FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

7 FACULTÉS

- ▶ Droit et Sciences sociales
- ▶ Sciences économiques
- ▶ Sciences Fondamentales et Appliquées
- ▶ Lettres et langues
- ▶ Sciences humaines et arts
- ▶ Sciences du sport
- ▶ Médecine et Pharmacie

1 ÉCOLE

- ▶ École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)

6 INSTITUTS

- ▶ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- ▶ Institut universitaire de technologie de Poitiers (IUT 86) : sites de Poitiers, Châtellerauld et Niort
- ▶ Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- ▶ Institut d'administration des entreprises (IAE)
- ▶ Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
- ▶ Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (Iriaf)

Présidente

Virginie LAVAL

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7
TSA 71 117 - 86 073 Poitiers cedex 09
Standard : 05 49 45 30 00

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Agence comptable

05 49 45 30 10

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction du pôle formation et réussite étudiante

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite étudiante et l'entrepreneuriat (SAFIRE)

05 49 45 44 60 • safire@univ-poitiers

UP&Pro (Formation continue, alternance et relations entreprises)

05 49 45 44 60 • up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr



🗨 INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPÉ)

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé), intégré à l'Université de Poitiers, développe un projet de formation en collaboration avec l'académie de Poitiers et La Rochelle Université.

L'Inspé prépare aux diplômes nationaux du master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), pour répondre aux enjeux de la formation universitaire professionnalisante des enseignants. L'Inspé est également en charge, en collaboration avec l'École académique de formation continue (E AFC), de la formation continue des personnels d'enseignement et d'encadrement stagiaires.

L'Inspé de l'académie de Poitiers est accrédité à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- ▶ MEEF1 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention 1^{er} degré (professeur des écoles) ;
- ▶ MEEF2 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention 2^d degré (professeurs en collèges et lycées) incluant 13 parcours disciplinaires ;
- ▶ MEEF 3 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif, mention encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation) ;
- ▶ MEEF 4 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF), incluant 3 parcours : Formateurs d'adultes, conseil et accompagnement ; Inclusion et participation – handicap, difficultés, dépendance ; Ingénierie des médias pour l'éducation).



Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers
Denis ALAMARGOT

INSPE - Site du Campus de Poitiers
5 rue Shirin Ebadi
Bâtiment B20
TSA 71 108 - 86 073 Poitiers cedex 9

INSPE - Site du Campus des Valois
553 route de la Croix du Milieu
16 400 La Couronne

INSPE - Site du Campus de Niort
11 rue Archimède
79 000 Niort

INSPE - Site du Campus de La Rochelle
Institut Littoral Urbain Durable Intelligent
Avenue Michel Crépeau
17 042 La Rochelle cedex 1

LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Avec son campus ouvert au cœur de la ville, La Rochelle Université s'organise autour de 4 composantes et accueille chaque année plus de 8 000 étudiantes et étudiants. Spécialisée autour du Littoral Durable Intelligent (LUDI), elle emploie près de 1 800 personnes.

COMPOSANTES

- ▶ Pôle Licences Collegium
- ▶ Institut Littoral Urbain Durable et Intelligent
- ▶ Faculté de Droit, de Science Politique et de Management (dont IAE – École Universitaire de Management)
- ▶ Institut Universitaire de Technologie (IUT)

La Rochelle
Université

univ-larochelle.fr

Présidence

Jean-Marc OGIER
cabinet@univ-lr.fr

Accueil de la présidence

23 avenue Albert Einstein
BP 33 060 - 17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

Direction générale des services

05 46 45 87 45 • dgs@univ-lr.fr

Direction des relations et des ressources humaines

05 46 45 72 54 • drrh@univ-lr.fr

Direction de la communication

05 46 45 85 68 • communication@univ-lr.fr

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques

05 16 49 67 19 - didev@univ-lr.fr

Direction de l'orientation et de l'insertion

05 46 45 83 74

Direction des relations et des ressources humaines

05 46 45 72 54 • drrh@univ-lr.fr

Direction du système d'information

05 46 45 82 14

Développement durable et responsabilité sociétale

05 46 51 39 41

Bibliothèque universitaire

05 46 45 68 96

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques

05 16 49 67 19 • didev@univ-lr.fr

Direction des études et de la vie universitaire

05 46 45 82 44

Direction de l'orientation et de l'insertion

05 46 45 83 74

Espace culture / Maison de l'étudiant

05 16 49 67 76

Service de santé universitaire

05 46 45 84 46 • sdsu@univ-lr.fr

Service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression

05 46 45 18 94 • suapse@univ-lr.fr

Qualité et amélioration continue dans le domaine des formations

05 46 45 72 80 • formationcontinue@univ-lr.fr

Direction des relations internationales Europe et francophonie

05 86 56 21 27 • drief@univ-lr.fr

INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE (ISAE-ENSMA)

La formation d'ingénieurs sous statut étudiant, dispensée sur trois ans à l'ISAE-ENSMA, permet aux jeunes diplômés de s'orienter vers des fonctions type bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.

La formation d'ingénieurs par apprentissage "Industrialisation et Méthodes pour l'Aéronautique et l'Espace", élaborée conjointement avec les écoles du Groupe ISAE propose un cursus de trois ans associant formation en milieu professionnel, programme académique d'excellence et pédagogie innovante.

L'ISAE-Ensma organise également la formation des Masters et Doctorants et développe une offre de formations tout au long de la vie par le biais d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Directeur
Majdi KHOUDEIR

ISAE-Ensma
Téléport 2
1 avenue Clément Ader • BP 40 109 86 961 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 80 80 • scolarite@ensma.fr

En savoir +
isae-ensma.fr



SCIENCES PO – CAMPUS DE POITIERS

Créé en 2001, le campus de Poitiers du collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po, une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales commune à l'ensemble du Collège universitaire. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine, dans une perspective comparatiste avec l'Union européenne, et notamment la péninsule ibérique.

Avec des promotions d'environ 120 étudiants issus de plus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directrice du Campus de Poitiers
Pascale LECLERCQ

Campus euro-latino-américain du Collège universitaire - Poitiers
23 rue Jean-Jaurès - 86 000 Poitiers
05 49 50 96 76

En savoir +
sciencespo.fr

SciencesPo

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Fondé en 1794 dans le but de perfectionner l'industrie nationale, son objectif est « d'éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître », selon les propres termes de son fondateur, l'Abbé Grégoire.

3 missions :

- ▶ la formation tout au long de la vie (de Bac à Bac +8) ;
- ▶ la recherche technologique et l'innovation ;
- ▶ la diffusion de la culture scientifique et technique, via ses bibliothèques et son musée.

Le Cnam propose des formations en ligne ou en présentiel, en proximité (14 antennes Cnam en région Nouvelle-Aquitaine).

Directeur

Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

2 rue Marc Sangnier
Cité Numérique
33 130 Bègles

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers

Centre de Poitiers-
Futuroscope
2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86 960 Futuroscope
Chasseneuil

Centre de Niort
12 - 14 avenue Jacques Bujault
79 000 Niort

Centre d'Angoulême
138 rue de Bordeaux
16 000 Angoulême

Centre de La Rochelle
IUT - 15 rue François de Vaux
de Foletier
17 026 La Rochelle Cedex

En savoir plus +

naq_info@lecnam.net
cnam-nouvelle-aquitaine.fr

le cnam
Nouvelle-Aquitaine

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Crous propose des services à l'étudiant dans six grands domaines : bourses, action sociale, hébergement, restauration, culture, jobs.

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture et de la Culture. Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers.

Directrice générale

Mariannig HALL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le
Troubadour
BP629 86 022 Poitiers cedex
secretariat.direction@crous-
poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier
17 026 La Rochelle cedex
direction.larochelle@crous-
poitiers.fr

Site d'Angoulême - La Couronne

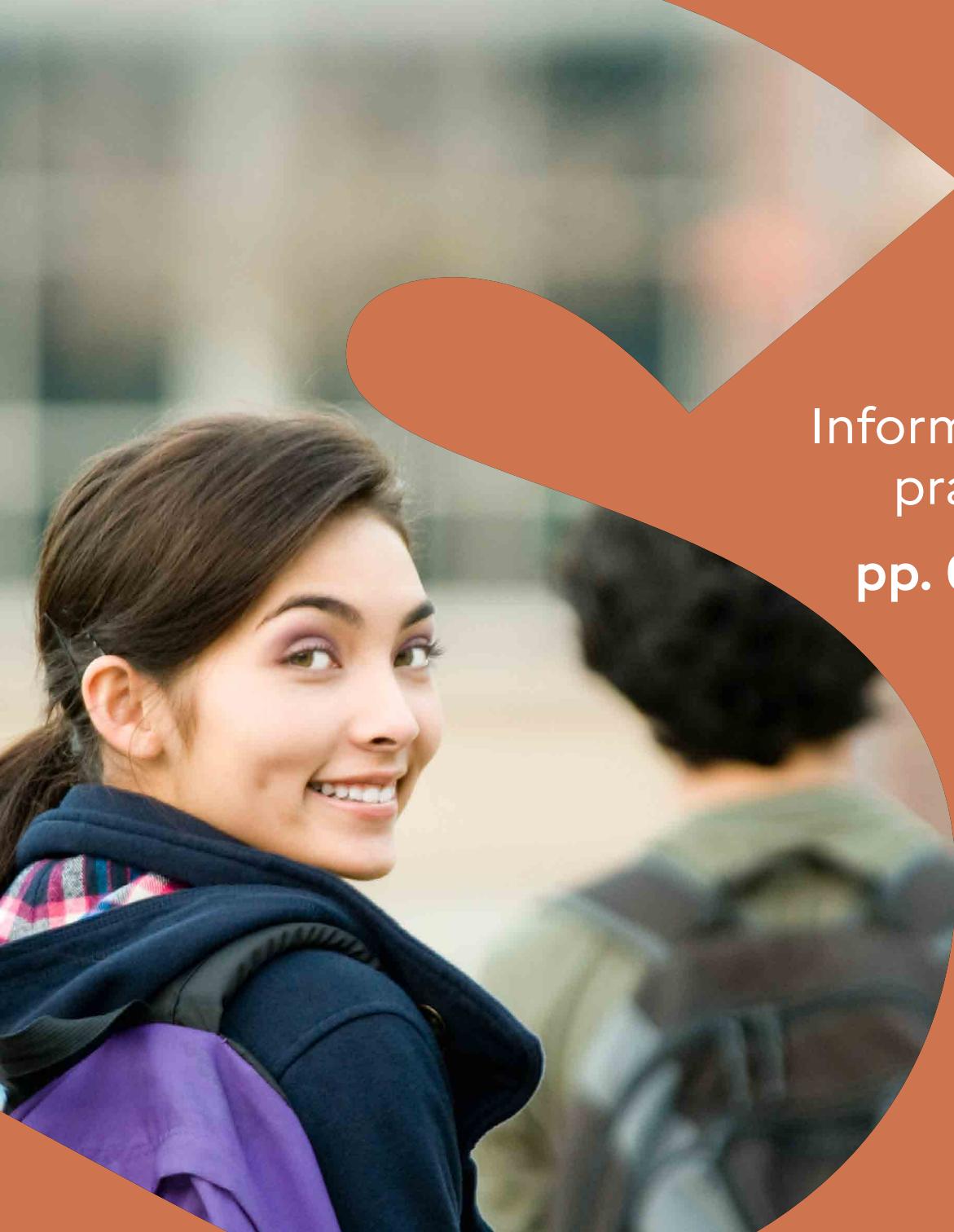
La Croix du Milieu
16 400 la Couronne
direction.angouleme@crous-
poitiers.fr

Site Futuroscope - Châtelleraut

Restaurant universitaire Gémini
Téléport 2
8 avenue Blaise Pascal
86 960 Futuroscope
Chasseneuil
direction.futuroscope@crous-
poitiers.fr



crous-poitiers.fr



Informations
pratiques
pp. 69 à 80

TROIS ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE ACADÉMIQUE

🕒 L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (IH2EF)

L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La mission de l'IH2EF est de sensibiliser et de former aux questions d'éducation et d'enseignement supérieur. L'IH2EF forme principalement les chefs d'établissement et les inspecteurs de l'éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et les emplois de haut encadrement.

Directeur
Charles TOROSSIAN

En savoir +
ih2ef.gouv.fr



🕒 LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le CNED s'est donné pour mission de garantir à chacun, quelle que soit sa situation, les moyens de sa réussite scolaire et professionnelle. Il assure pour le compte de l'État la continuité de la scolarité des élèves ne pouvant se rendre en classe pour diverses raisons.

Directeur général
Jean-Noël TRONC

En savoir +
cned.fr



🕒 RÉSEAU CANOPÉ : LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse conçoit et met en œuvre des ressources et des services pédagogiques pour accompagner la communauté éducative, et développe notamment une offre complète de formations sous de multiples formes. Fort de son maillage territorial, Réseau Canopé diffuse son offre dans ses 101 Ateliers Canopé.

Directrice générale
Marie-Caroline MISSIR

En savoir +
reseau-canope.fr



Réseau Canopé, votre nouvel opérateur de formation

A la fois lieu de formation, d'expérimentation et d'accompagnement, l'Atelier Canopé propose une **offre de formations et de services** à destination de l'ensemble de la **communauté éducative**.

Cette offre, élaborée **au plus près de vos besoins**, est dispensée en **présentiel** au sein de tous les **Ateliers Canopé de l'académie** ou **dans vos**

Notre école : Votre Atelier, un partenaire majeur de la formation pour accompagner votre projet.

Résidence : Au sein même de vos locaux, la Résidence est une opportunité pour soutenir une dynamique collective au service des élèves.

PIX : Votre Atelier vous accompagne et développe vos compétences numériques pour une certification PIX réussie.

établissements, ainsi qu'en **distanciel** via des plateformes numériques dédiées. Elle s'inscrit aussi dans les plans des **Écoles Académiques de Formation Continue**.

Au sein de cette offre, l'inclusion, la co-éducation et la réalité virtuelle constituent des axes prioritaires dans nos départements.

Hiboutheque : Un logiciel documentaire en ligne permettant une gestion simple et pratique de votre bibliothèque d'école.

Extra classe : Des podcasts où la parole est donnée à des personnes « extra ordinaires », comme vous qui faites vivre et évoluer l'école.



La Formation Autrement !

Retrouvez-nous sur :
reseau-canope.fr

 **ATELIER CANOPÉ 16 - ANGOULÊME**
contact.atelier16@reseau-canope.fr

 **ATELIER CANOPÉ 86 - POITIERS**
contact.atelier86@reseau-canope.fr

 **ATELIER CANOPÉ 79 - NIORT**
contact.atelier79@reseau-canope.fr

 **ATELIER CANOPÉ 17 - LA ROCHELLE**
contact.atelier17@reseau-canope.fr





CALENDRIER SCOLAIRE 2023 - 2024



ZONE A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 1^{er} septembre 2023		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : mardi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : mardi 6 mai 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : mardi 22 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024		

ADRESSES UTILES

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

PRÉFECTURES

Région Nouvelle-Aquitaine
Préfète : Fabienne BUCCIO
2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41 397 • 33 077 Bordeaux
Cedex

En savoir+ prefectures-regions.
gouv.fr/nouvelle-aquitaine

Charente
Préfète : Martine CLAVEL
7-9, rue de la Préfecture
CS 92 301 • 16 023 Angoulême
Cedex

En savoir+
charente.gouv.fr

Charente-Maritime
Préfet : Brice BLONDEL
38 rue Réaumur

CS 70 000 • 17 017 La Rochelle
Cedex 01

En savoir+
charente-maritime.gouv.fr

Deux-Sèvres
Préfète : Emmanuelle DUBEE
4 rue du Guesclin
BP 70 000 • 79 099 Niort Cedex 09

En savoir+
deux-sevres.gouv.fr

Vienne
Préfet : Jean-Marie GIRIER
7 place Aristide Briand
CS 30 589 • 86 021 Poitiers Cedex

En savoir+
vienne.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

Siège à Limoges
22 rue des Pénitents Blancs
87 000 Limoges
05 55 12 90 00

Site de Poitiers
15 rue Arthur Ranc
CS 40 537 • 86 020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

Site de Bordeaux
51 rue Kiéser
CS 31 387 • 33 077 Bordeaux
Cedex
05 56 00 42 00

En savoir+
draaf.nouvelle-aquitaine.
agriculture.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Siège à Bordeaux - Pôle Patrimoine et architecture et secrétariat général
54 rue Magendie
CS 41 229 - 33 074 Bordeaux
Cedex
05 57 95 02 02

Site de Poitiers - Pôle création et industries culturelles
102 Grand'Rue
BP 553 - 86 020 Poitiers Cedex
05 49 36 30 30

Site de Limoges – Pôle démocratisation et action territoriale
6 rue Haute de la Comédie
87 036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

En savoir +
culture.gouv.fr/Regions/DRAC-
Nouvelle-Aquitaine

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (DRAJES) NOUVELLE AQUITAINE

Drajes Nouvelle-Aquitaine
5 rue Joseph-de-Carayon-Latour
CS 81 499
33 060 Bordeaux Cedex
05 57 57 38 00

Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'académie de Poitiers

SDJES de Charente
DSDEN de Charente
Cité administrative du Champ de Mars - Bât. B
Rue Raymond Poincaré
16 023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30

SDJES des Deux-Sèvres
DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98 661
79 022 Niort Cedex
05 17 84 02 30

SDJES de Charente-Maritime
DSDEN de Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
Place des cordeliers
CS 60 508
17 021 La Rochelle Cedex1
05 16 52 68 00

SDJES de la Vienne
DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII Le Troubadour
CS 40 625
86 022 Poitiers Cedex
05 16 52 66 00

➊ DIRECTIONS DIOCÉSAINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Charente
226 route de Bordeaux
16 000 Angoulême
05 49 88 17 93

17 000 La Rochelle
05 49 88 17 93

Charente-Maritime
26 rue Saint Jean du Pérot

Deux-Sèvres et Vienne
10 rue de la Trinité
86 000 Poitiers
05 49 88 17 93

➋ AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Siège à Bordeaux
103 bis rue Belleville

CS 91 704 • 33 063 Bordeaux
Cedex • 05 57 01 44 00

➌ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Charente
24 avenue Gambetta
16 000 Angoulême
05 16 09 50 11

Deux-Sèvres
26 rue de la Blauderie
79 000 Niort
05 49 08 94 90

Charente-Maritime
35 rue François de Vaux de Foletier
17 000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Vienne
30 rue des Champs-Balais
86 000 Poitiers
05 49 03 04 05

➍ LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

➤ CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

Site de Bordeaux
14 rue François-de-Sourdis
CS 81 383 • 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

CS 50 575 • 86 021 Poitiers Cedex
05 49 55 77 00

Site de Poitiers
15 rue de l'Ancienne Comédie

Site de Limoges
27 boulevard de la Corderie
CS 3 116 • 87 031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

➤ CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux
CS 60 000 • 16 917 Angoulême
Cedex 9 • 05 16 09 50 00

Département des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58 880 • 79 028 Niort Cedex •
05 49 06 79 79

En savoir+ lacharente.fr

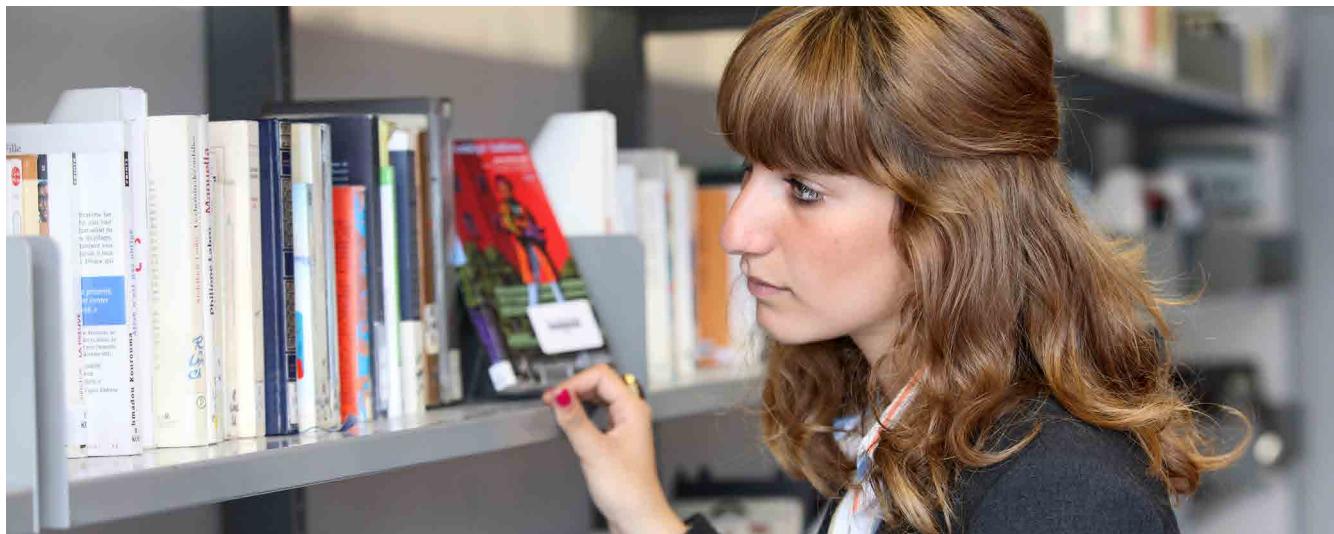
En savoir+ deux-sevres.fr

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60 003 • 17 076 La Rochelle
Cedex 9 • 05 46 31 70 00

Département de la Vienne
Place Aristide Briand
CS 80 379 • 86 008 Poitiers Cedex
• 05 49 55 66 00

En savoir+ la.charente-maritime.fr

En savoir+ lavienne86.fr



QUELQUES SIGLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- AAE** • Attaché d'administration de l'Etat
- AEDE** • Association européenne des enseignants
- AESH** • Accompagnant des élèves en situation de handicap
- ADJAENES** • Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ASEDU** • Assistant d'éducation
- BOE** • Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- CAEN** • Conseil académique de l'Éducation nationale
- CAPA** • Commission administrative paritaire académique
- CAPD** • Commission administrative paritaire départementale
- CAPES** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^d degré
- CAPEPS** • Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
- CAPET** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
- CCRAFCA** • Conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes
- CESC** • Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- CFA** • Centre de formation d'apprentis
- CLEMI** • Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information
- CRPE** • Concours de recrutement de professeurs des écoles
- CSA** • Comité social d'administration
- CSAD** • Comité social d'administration départemental
- CSEN** • Conseil scientifique de l'Éducation nationale
- DAASEN** • Directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale
- DAFPE** • Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
- DAVLC** • Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne
- DIEO** • Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de
- DSDEN** • Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- EAFIC** • École académique de la formation continue
- EPL** • Établissement public local d'enseignement
- EREA** • Établissement régional d'enseignement adapté
- FSSSCT** • Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- IA-Dasen** • Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale
- IA-IPR** • Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
- IATSS** • Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)
- IEN-ET/EG** • Inspecteur de l'éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général
- IEN-IO** • Inspecteur de l'éducation nationale - Information et orientation
- IGESR** • Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
- MEEF** • Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)
- PACTE** • Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État
- PSY-EN** • Psychologue de l'éducation nationale
- SAENES** • Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Directrice de publication :

Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers

Rédaction et conception graphique :

Pôle communication

Sources :

Service statistique du rectorat, documentation Insee

Impression : **Megatop**

Crédits photos : **rectorat de l'académie de Poitiers, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Paul Robin**

Crédits vecteurs : **freepik.com**





mgen*

GRUPE **vyv**

On s'engage mutuellement

Sofia a choisi l'Éducation nationale et la mutuelle qui va avec. Et vous ?

**3 mois
offerts***

MGEN protège votre santé et votre avenir

Des couvertures complètes qui s'adaptent parfaitement à votre vie et à votre profession.

- **Complémentaire santé** : vos frais de santé remboursés avec la garantie d'un reste à charge réduit chez le médecin, à l'hôpital, en dentaire, optique, médecines douces...
- **Téléconsultation sans RDV** : complémentaire au parcours de soins et incluse dans vos garanties santé, accessible 24h/24 et 7j/7.
- **Prévoyance intégrée** : des allocations pour sécuriser vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- **Actions sociales et solidaires**** : des aides financières pour faire face aux coups durs ou à un retard de salaire.

MGEN soutient votre parcours dans l'enseignement

Des services et des outils pédagogiques innovants pour vous aider tout au long de votre carrière.

Pour en savoir plus



Contactez-nous au :
dites « RDV Rentrée »

3676

Service gratuit
* prix appel

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

*3 mois d'exonération de cotisations lors d'une première adhésion pour le Membre Participant actif nouvel entrant et le Bénéficiaire conjoint et/ou enfant à condition d'adhérer en même temps que le Membre Participant. **Ces allocations sont prises sur une dotation déterminée annuellement par l'Assemblée générale en fonction des ressources de la mutuelle. Elles sont accordées sur une étude de votre dossier et sous conditions de ressources.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Via, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans -75748 PARIS CEDEX 15.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne**

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr